

aktuell

#2 2024 | LE MAGAZINE DE L'OGBL

OGBL

**L'OGBL sort
grand gagnant
des élections
sociales**

DOSSIER
Programme du
1^{er} Mai

Niemals allein
gegen soziale
Ungerechtigkeit!

AKTUELL—Le magazine de l'OGBL

Editeur

OGBL «Onofhängege
Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg»

Responsable pour la rédaction

Nora Back

60, bd. J.F. Kennedy
B.P. 149 / L-4002 Esch/Alzette
Tél.: 54 05 45-1 / Fax: 54 16 20
Internet: www.ogbl.lu
e-mail: ogbl@ogbl.lu

Éditeur responsable pour la
Belgique

Adrien Nuijten
17, rue de l'École / B-6866 Wibrin

Impression

Editpress
avril 2024

La rédaction se réserve le droit
d'abréger les textes. Les articles
signés ne reflètent pas
nécessairement la position de
la rédaction.

◆ Édito	P 3
◆ Snapshot	P 4-5
◆ Mise au point	P 6-7
◆ L'OGBL remporte haut la main les élections de la CSL et les élections dans les entreprises	P 6-47
Résultats des élections de la CSL Résultats et analyses des élections dans les entreprises Présentation faussée des résultats électoraux - L'OGBL dénonce l'instrumentalisation de la part du patronat	
◆ Focus	P 48-55
Les syndicats, des acteurs incontournables dans la lutte contre la crise du logement! L'OGBL rencontre le LSAP «Pas touche à nos pensions et à celles de nos enfants!» Enfin une directive « Droits humains et entreprises » Journée internationale de lutte pour les droits des femmes Résolution prise par le Comité national de l'OGBL dans le cadre de la guerre au Proche-Orient Nouvel accord de coopération entre l'OGBL et la CGT	
◆ Echos du terrain	P 56-63
Les conventions collectives, les plans sociaux et les tensions sur le terrain	
◆ Frontaliers	P 65
Imposition des heures supplémentaires pour les frontaliers allemands	
◆ Zoom sur les sections locales	P 67-70
◆ Questions pratiques/infos utiles	S 71-73
◆ Divers	P 72

DOSSIER: Programme
du 1^{er} mai 2024



IMPRESS-VEET



Des résultats qui obligent

L'OGBL sort donc grand gagnant des élections sociales de 2024, comme l'attestent aussi bien les résultats des élections de la Chambre des salariés (CSL) que ceux des élections dans les entreprises. Le travail inlassable, l'engagement sans faille et la détermination quotidienne de l'OGBL à défendre les intérêts des salariés et des pensionnés a été pour ainsi dire récompensée par cette confiance que viennent de lui accorder massivement les électeurs, que ce soit sur le leur lieu de travail ou pour les représenter au niveau national, face au patronat et au gouvernement.

Mais cette confiance accordée par les électeurs oblige avant tout. Elle oblige l'OGBL à poursuivre ce travail, à en être toujours digne dans cinq ans. Elle l'oblige à ne pas dévier de sa ligne et à continuer d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail et de salaires de tous ceux qui produisent la richesse de ce pays. Elle l'oblige également à défendre sans relâche nos acquis sociaux (index, droit du travail, pensions, système de santé, ...), qui risquent hélas de faire l'objet de nouvelles attaques au cours de cette législature. L'OGBL est tout à fait conscient de la

responsabilité qu'il porte et est également prêt à l'assumer, ensemble avec ses 37 élus à la Chambre des salariés et ses plus de 4300 délégués du personnel à travers le pays. C'est là la raison d'être de l'OGBL.

Dans cette nouvelle édition de *Aktuell*, nous revenons bien évidemment en détails sur les résultats de ces récentes et importantes élections sociales. Nous vous proposons bien-sûr aussi comme d'habitude, de découvrir tout ce qui a en outre marqué l'actualité sociale du pays au cours des dernières semaines, l'actualité et les résultats de négociation de l'OGBL dans les différents secteurs d'activités, sans oublier l'actualité des autres structures de l'OGBL.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} mai à l'abbaye de Neumünster où la présidente de l'OGBL tiendra une nouvelle fois son discours du 1^{er} mai, juste avant l'ouverture de notre traditionnelle Fête du travail et des cultures. Vous trouverez le programme complet de la journée dans notre dossier central.

Bonne lecture



Olivier Landini
responsable du service
communication

Résultats des élections de
la Chambre des salariés



8

Résultats des élections
sociales dans les entreprises



18

Des victoires électorales nettes à la CSL et dans les entreprises

L'OGBL consolide sa majorité absolue!

4 Mise Au Point

Ils sont enfin arrivés peu avant l'envoi à l'imprimerie de ce numéro de *l'Aktuell*: les résultats des élections de la CSL

Tout d'abord, une bonne nouvelle: pour la première fois depuis longtemps, la participation à ces élections, les plus vastes et les plus démocratiques du pays, ont connu une augmentation. La participation atteint en effet 34,4%, ce qui correspond à une progression de 1,8% par rapport à 2019. Au total, 212 400 salariés et retraités ont participé au scrutin.

Deuxième bonne nouvelle: l'OGBL est le grand vainqueur de ces élections et défend sans conteste sa majorité absolue. Il obtient 37 sièges dans les 9 groupes, soit 2 de plus qu'en 2019, ce qui correspond à la somme des sièges de l'OGBL et du Landesverband aux dernières élections.

Au total, l'OGBL a recueilli 1 927 973 voix, soit près d'un demi-million de voix individuelles de plus que lors du dernier scrutin.

L'OGBL a ainsi non seulement obtenu plus du double de voix que le deuxième syndicat, le LCGB (887 007), mais il dispose également de plus du double de mandats que ce dernier. Le LCGB, qui prétendait reprendre 3 sièges à l'OGBL, a perdu près de 4% par rapport à 2019 ainsi qu'un mandat dans le groupe 5, qui revient à l'ALEBA.

L'ALEBA, toutefois, même avec ce siège supplémentaire, est clairement la perdante de ces élections: elle n'a en effet pas réussi à reconquérir sa représentativité sectorielle dans le secteur financier, ni à obtenir de succès notables dans les autres groupes. Avec environ 8,5%, elle reste bien en deçà de son objectif de 20% pour s'imposer comme le troisième syndicat représentatif au niveau national.

Regardons les différents groupes, un par un.

Nos collègues de la sidérurgie, dans le groupe 1, enregistrent une belle victoire: ils passent de 51,82% à 57,42% (+5,6%). Comme pour les élections des délégations du personnel chez ArcelorMittal, plus personne ne peut désormais mettre en doute que l'OGBL est le numéro 1 dans ce secteur historiquement important.

Dans le groupe 2 (autres industries), le résultat est quasiment identique à 2019. Même si avec 53,75%, l'OGBL devance nettement le LCGB avec ses 46,25%, la répartition des sièges demeure 4-4.

L'OGBL a également pu progresser dans le groupe 3 (construction et artisanat du bâtiment), passant de 63,12% à 65,14% (+1,22%). Le LCGB est pénalisé pour sa politique pro-patronale et perd 4,61% par rapport à 2019.

Notre syndicat financier a également réalisé une belle progression dans le groupe 4 (banques et assurances), passant de 31,58% à 35,22% (+3,64%) — c'est historiquement, le meilleur résultat de l'OGBL dans ce groupe! Avec seulement 46,01% (-3,21%), l'ALEBA est plus loin que jamais de retrouver sa représentativité sectorielle. Le LCGB a également légèrement perdu dans ce groupe.

Dans le groupe 5 (Services et autres), à une centaine de voix près, l'OGBL manque de reprendre le 10^e siège, qu'il a dû céder en 2019 au LCGB. Ce siège revient à l'ALEBA, même si, avec 6,27% dans ce groupe, elle est probablement restée en deçà de ses objectifs. En raison de la présence de deux listes supplémentaires (ALEBA et NGL-SNEP), l'OGBL recule légèrement dans ce groupe (-3,67%), mais moins que le LCGB (-4,98%).

Dans le groupe 6 (services publics, énergie et télécommunications), l'OGBL peut défendre sereinement son troisième siège et progresse de 2,64%, passant de 56,06% à 58,40%.

On ne pouvait guère s'attendre à ce que l'OGBL puisse se renforcer encore davantage dans le groupe 7 (santé et services sociaux) par rapport aux dernières élections, mais, c'est à peine croyable, notre syndicat a connu encore une augmentation, passant de 78,10% à 78,21%!

Les résultats du groupe 8 (CFL), où concourrait pour la première fois une liste OGBL après la fusion avec le Landesverband, étaient particulièrement attendus. Malgré de légères pertes (-2,64%), l'OGBL/Landesverband a su une nouvelle fois défendre clairement sa majorité absolue et avec 56,74%, il devance toujours largement le Syprolux (39,13%).

Enfin, l'OGBL a également pu à nouveau progresser dans le groupe des retraités, le groupe 9, en passant de 60,64% à 61,21% (+0,57%), tandis que le LCGB a perdu 4,12% (27,93%). L'OGBL reste donc aussi chez les retraités, de façon incontestée, le syndicat numéro 1.

Ces bons résultats confirment la tendance très positive observée dans le cadre des élections dans les entreprises, où l'OGBL a pu obtenir pas moins de 300 mandats effectifs de plus qu'en 2019 (passant de 1972 délégués effectifs à 2271 mandats, et de 1800 délégués suppléants à 2045).

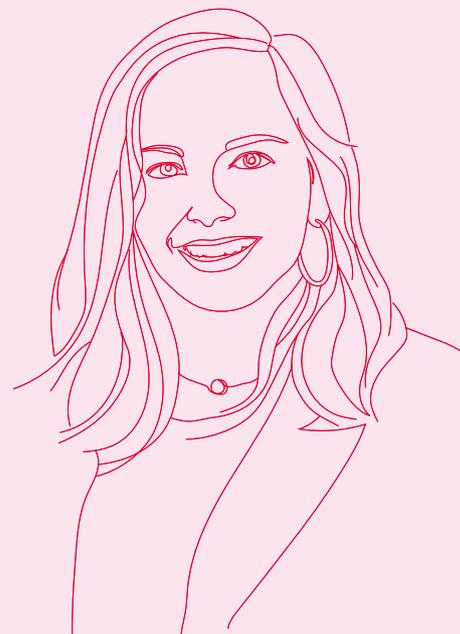
Vous trouverez l'analyse détaillée des résultats des différents syndicats professionnels un peu plus loin dans ce numéro de l'*Aktuell*.

Je tiens à remercier tous les candidats de l'OGBL pour leur volonté de se présenter aux élections dans leur entreprise et pour la Chambre des Salariés, exprimant ainsi leur détermination à défendre les intérêts de leurs collègues!

Je remercie toutes les structures et tout le personnel de l'OGBL pour leur engagement total dans cette campagne électorale, qui a rendu possible ces succès, tant à la CSL qu'aux élections dans les entreprises.

Enfin et surtout, je tiens à remercier tous les électeurs pour leur confiance. Leur soutien massif montre que l'OGBL n'a pas fait fausse route au cours des cinq dernières années, mais qu'il a défendu de façon résolue les intérêts des salariés, des retraités et de leurs familles. Je me réjouis de pouvoir poursuivre au cours des cinq prochaines années le travail important que nous avons entamé ensemble en 2019.

Nora Back, présidente de l'OGBL

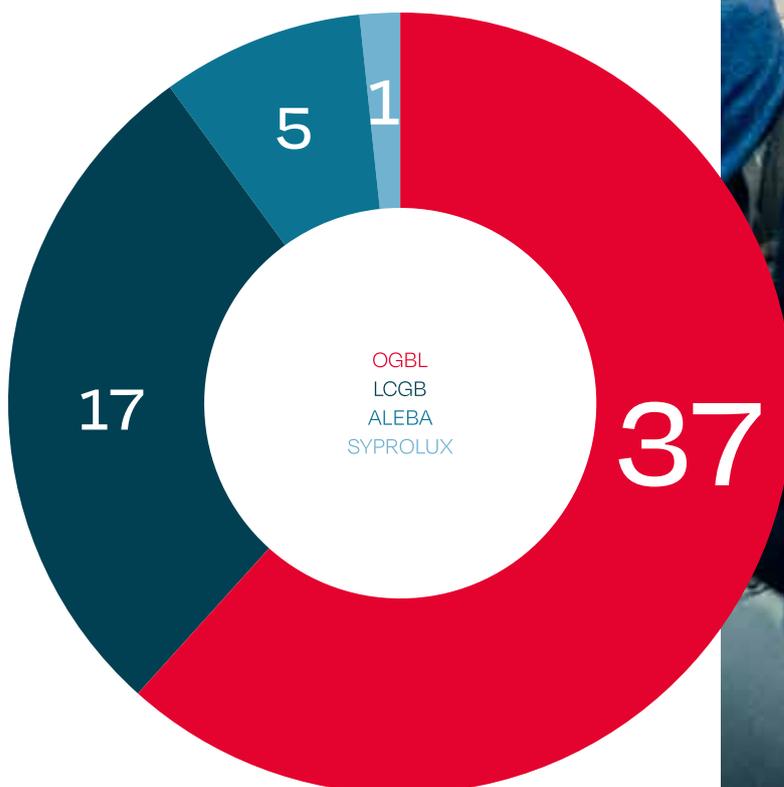


Nora Back

Je remercie toutes les structures et tout le personnel de l'OGBL pour leur engagement total dans cette campagne électorale, qui a rendu possible ces succès

L'OGBL remporte haut la main les élections de la CSL

L'OGBL obtient au total 37 des 60 sièges à pourvoir et maintient ainsi sa majorité absolue à la Chambre des salariés (CSL). L'OGBL enregistre à l'occasion de ces élections un demi-million de voix supplémentaires qu'il y a cinq ans.





GROUPE **1** Sidérurgie

effectifs



SCHMIDTGALL
Jean-Luc
ARCELORMITTAL



BONILAVRI
Laurent
ARCELORMITTAL



AGOSTINELLI
Carlo
ARCELORMITTAL

suppléants



DETTI
Virginie
ARCELORMITTAL



HIMMICHE
Abdelhamid
ARCELORMITTAL



POULAIN
Xavier
ARCELORMITTAL

Nombre d'électeurs

3 705

Nombre de votants	2 092	56,46%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%
Bulletins blancs	10	0,48%
Bulletins nuls	57	2,72%
Bulletins valables	2 025	96,80%

Totaux des voix obtenues

LISTE 1 - LCGB	7 920	42,58%	2 sièges
LISTE 2 - OGBL	10 680	57,42%	3 sièges
Totaux	18 600	100,00%	

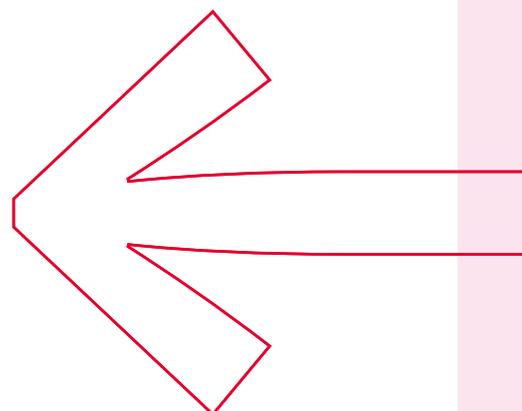
GROUPE 2 Autres industries

Nombre d'électeurs	31 785	
Nombre de votants	11 076	34,85%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%
Bulletins blancs	151	1,36%
Bulletins nuls	579	5,23%
Bulletins valables	10 346	93,41%

Totaux des voix obtenues		
LISTE 1 - LCGB	67 192	46,25%
LISTE 2 - OGBL	78 086	53,75%
Totaux	145 278	100,00%

4 sièges

4 sièges



effectifs



COLLIN
Vincent
GUARDIAN LUXGUARD II



RENNONNET
Roger
CIRCUIT FOIL
LUXEMBOURG



ADAM
Jacques
TARKETT GDL



LAMBERT
Raphaël
IVC

suppléants



HUBERT
Anne
OBERWEIS



BENABDALLAH
Leïla
ROTAREX



RIZZO
Béatrice
CEBI LUXEMBOURG



STORTI
William
AVERY DENNISON
LUXEMBOURG

GROUPE **3** Construction

effectifs



VALÉRIO HORTO
Artur
TRALUX



FERREIRA VENTURA
Alfredo Jorge
WIESEN PIRONT



NUNES PINTO
José
SOLUDEC



VIREY
Stéphanie
LUX TP

suppléants



COLLIN
Jean-Luc
SOCOM



CORREIA LOPES
Joaquim
PERRARD



CORNIERE
Guy
LUX TP



JOSTEN
Markus
TK ELEVATOR

Nombre d'électeurs

50 077

Nombre de votants	13 430	26,82%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%
Bulletins blancs	275	2,05%
Bulletins nuls	1 135	8,45%
Bulletins valables	12 020	89,50%

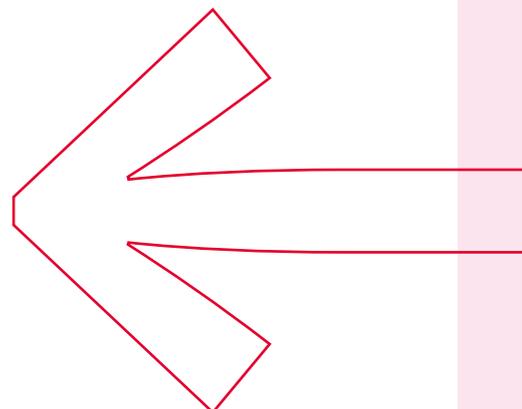
Totaux des voix obtenues

LISTE 1 - LCGB	42 347	31,47%	2 sièges
LISTE 2 - OGBL	87 661	65,14%	4 sièges
LISTE 7 - NGL-SNEP	4 566	3,39%	0 sièges
Totaux	134 574	100,00%	

GROUPE 4 Services financiers et intermédiation financière

Nombre d'électeurs	51 654	
Nombre de votants	16 474	31,89%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%
Bulletins blancs	86	0,52%
Bulletins nuls	511	3,10%
Bulletins valables	15 877	96,38%

Totaux des voix obtenues			
LISTE 1 - LCGB	44 895	18,77%	1 siège
LISTE 2 - OGBL	84 224	35,22%	3 sièges
LISTE 3 - ALEBA	110 014	46,01%	4 sièges
Totaux	239 133	100,00%	



effectifs



STEINHÄUSER
Denise
BGL BNP PARIBAS



DELL'UOMO
Daniela
BANQUE
INTERNATIONALE
LUXEMBOURG



CAPITANI
Francis
BGL BNP PARIBAS

suppléants



STEFFEN
Claude
BANQUE
INTERNATIONALE
LUXEMBOURG



GALASSI
Astrid
BGL BNP PARIBAS



STOCCHI ép. HIRSCH
Sonia
BGL BNP PARIBAS

GROUPE **5** Secteur des services et
des autres branches

effectifs



BACK
Nora
OGBL



DA SILVA NEVES
Sónia
BRAM -
CITY CONCORDE



LOMBARDI
Sylvie
CFL MULTIMODAL



ALVES DA SILVA ép.
AZEREDO DOS SANTOS
Maria Das Dores
WISAG



EISCHEN-BECKER
Véronique
OGBL



THOMA
Carole
TR ENGINEERING



BAUMGARTEN
Laurent
LUXAIR



GATTULLO
Rachelle
CORA



MUCCIANTE
Virginie
UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

suppléants



ROLLING
Alain
OGBL



KRIER
Joël
CARGOLUX AIRLINES
INTERNATIONAL



BORGESÉ
Stéphanie
G4S SECURITY
SOLUTIONS



DESHEULLES
Denis
AUCHAN



DO ROSÁRIO SANTOS
Antónia
CACTUS



JACQUEMART
Stéphane
LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



OURTH
Patrick
CACTUS



**SANTOS VENTURA
SALGUEIRO MAIA**
Catarina
DUSSMANN SERVICE



LOPES DOS REIS
Pedro
DEMY SCHANDELER

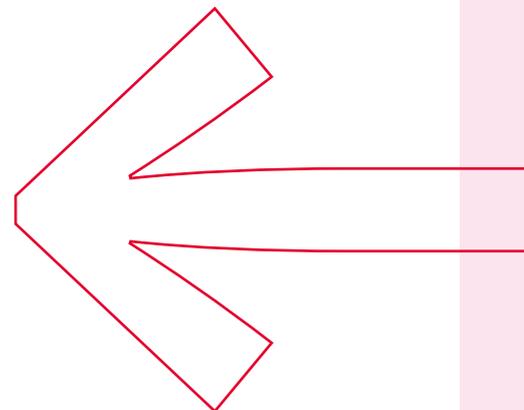
Nombre d'électeurs

243 346

Nombre de votants	65 204	26,79%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	14	0,02%
Bulletins blancs	1 193	1,83%
Bulletins nuls	3 372	5,17%
Bulletins valables	60 625	92,98%

Totaux des voix obtenues

LISTE 1 - LCGB	461 391	29,05%	4 sièges
LISTE 2 - OGBL	988 385	62,24%	9 sièges
LISTE 3 - ALEBA	99 622	6,27%	1 siège
LISTE 7 - NGL-SNEP	38 656	2,43%	0 sièges
Totaux	1 588 054	100,00%	



GROUPE 6 Administration publique et entreprises à caractère public du secteur des communications, de l'eau et de l'énergie

effectifs



SCHOLZEN
Guy
ADMINISTRATION DES
PONTS & CHAUSSÉES



GEDITZ
Tom
ADMINISTRATION DES
PONTS & CHAUSSÉES



SCHWINNINGER
Joël
ADMINISTRATION DES
PONTS & CHAUSSÉES

suppléants



BIOT
Christian
ADMINISTRATION
COMMUNALE SANEM



REUTER
Georges
ENCEVO



KREMER
Pierre
ENCEVO

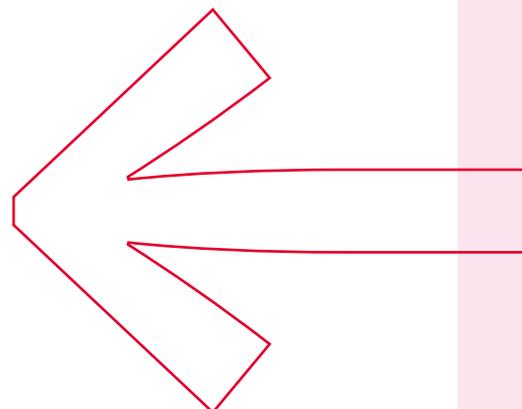
Nombre d'électeurs	21 049		
Nombre de votants	10 694	50,81%	
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%	
Bulletins blancs	311	2,91%	
Bulletins nuls	433	4,05%	
Bulletins valables	9 950	93,04%	
Totaux des voix obtenues			
LISTE 1 - LCGB	19 920	25,97%	1 siège
LISTE 2 - OGBL	44 795	58,40%	3 sièges
LISTE 3 - ALEBA	3 363	4,38%	0 sièges
LISTE 4 - FGFC	8 628	11,25%	0 sièges
Totaux	76 706	100,00%	

GROUPE 7 Santé et action sociale

Nombre d'électeurs	49 493	
Nombre de votants	22 603	45,67%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	1	0,00%
Bulletins blancs	472	2,09%
Bulletins nuls	1 104	4,88%
Bulletins valables	21 026	93,02%

Totaux des voix obtenues		
LISTE 1 - LCGB	46 107	19,01%
LISTE 2 - OGBL	189 674	78,21%
LISTE 3 - ALEBA	6 739	2,78%
Totaux	242 520	100,00%

1 siège
5 sièges
 0 sièges



effectifs



KAUFMANN Sandra
CENTRE HOSPITALIER LUXEMBOURG



GANTREL Chantal
CENTRE HOSPITALIER EMILE MAYRISCH



BECKER Nathalie
STÉFTUNG HÉLLEF DOHEEM



BLOM Claude
CENTRE HOSPITALIER DU NORD



MOLITOR Catherine
CENTRE HOSPITALIER EMILE MAYRISCH

suppléants



CUNGS Mathias dit Metty
HÔPITAUX ROBERT SCHUMAN



KLAMM Armand
HÔPITAUX ROBERT SCHUMAN



MONTE Fabia
FONDATION LÉTZEBUERGER KANNERDUERF



SCALISE Marie-Anne
DOHEEM VERSUERGT HELP



LUPO Roland
CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

GROUPE
**8 Agents actifs et retraités
des CFL**

effectifs



WENNMACHER
Nico
CFL
PENSIONNÉ/RENTNER



BIRTZ
Gaby
CFL

suppléants



MERENZ
Georges
CFL



THISSEN
Carlo
CFL
PENSIONNÉ/RENTNER

Nombre d'électeurs

6 274

Nombre de votants	3 910	62,32%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	0	0,00%
Bulletins blancs	115	2,94%
Bulletins nuls	75	1,92%
Bulletins valables	3 720	95,14%

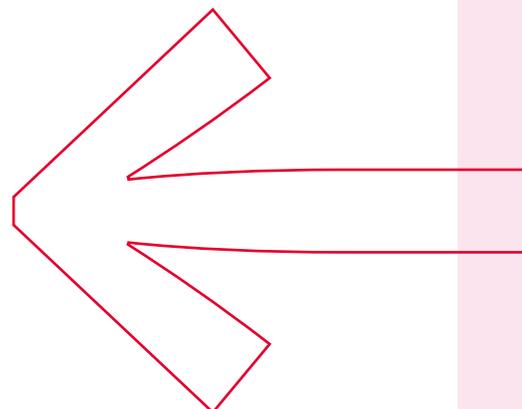
Totaux des voix obtenues

LISTE 2 - OGBL	12 299	56,74%	2 sièges
LISTE 3 - ALEBA	895	4,13%	0 sièges
LISTE 5 - SYPROLUX	8 482	39,13%	1 siège
Totaux	21 676	100,00%	

GROUPE 9 Bénéficiaires d'une pension de vieillesse ou d'invalidité

Nombre d'électeurs	157 488	
Nombre de votants	64 901	41,21%
Enveloppes ne contenant aucun bulletin	16	0,02%
Bulletins blancs	1 349	2,08%
Bulletins nuls	3 738	5,76%
Bulletins valables	59 798	92,14%

Totaux des voix obtenues			
LISTE 1 - LCGB	197 235	27,93%	1 siège
LISTE 2 - OGBL	432 169	61,20%	4 sièges
LISTE 3 - ALEBA	51 002	7,22%	0 sièges
LISTE 7 - NGL-SNEP	25 706	3,64%	0 sièges
Totaux	706 112	100,00%	



effectifs



REDING
Jean-Claude
PENSIONNÉ/RENTNER
(OGBL)



THOME
Chantal
PENSIONNÉE/RENTNERIN
(HÔPITAUX ROBERT
SCHUMAN)



PIZZAFERRI
René
PENSIONNÉ/RENTNER
(OGBL/CSL)



ANEN
Edmée
PENSIONNÉ/RENTNERIN
(AMIPERAS)

suppléants



HOZAY
Marylène
PENSIONNÉE/RENTNERIN
(ARCELORMITTAL)



KREMER
Henri
PENSIONNÉ/RENTNER
(PAUL WURTH)



KINN
Alain
PENSIONNÉ/RENTNER
(OGBL/CSL)



FARIA DA COSTA
Joaquim
PENSIONNÉ/RENTNER
(NETTO-RECYCLING
NIEDERANVEN)



L'OGBL gagne largement les élections dans les entreprises

L'OGBL est incontestablement aussi le grand gagnant des élections sociales dans les entreprises. L'OGBL consolide en effet sa position dans les entreprises et les secteurs où il était déjà fort, se renforce encore davantage dans de nombreux secteurs et s'implante également dans de nouvelles entreprises.

En décrochant au total 4316 mandats de délégués effectifs et suppléants, l'OGBL bat son propre record et dispose désormais de deux fois plus de délégués dans les entreprises que le deuxième syndicat du pays.

71%
des
candidats
de l'OGBL ont été élus
effectifs ou suppléants

2271
délégués
effectifs
élus

300
délégués
effectifs
élus de plus
qu'en 2019 (+15%)



2045
délégués
suppléants
élus

2* plus
de
délégués
élus
que le deuxième syndicat du pays

Santé, Services sociaux et éducatifs

L'OGBL seul à faire le poids! – La forte majorité de l'OGBL a pu être étendue

Une fois de plus, les salariés du secteur de la santé, des services sociaux et éducatifs ont confirmé le travail de l'OGBL et se sont exprimés largement en faveur du syndicat numéro 1 du Luxembourg lors des élections sociales dans les entreprises.

Sans doute, les grands succès de l'OGBL, notamment avec les accords importants signés au niveau des conventions collectives de travail FHL et SAS, mais aussi le soutien du plus grand syndicat auprès des salariés au cours de la pandémie, ainsi que la négociation d'une première convention collective de travail dans un laboratoire luxembourgeois, ne sont pas passés inaperçus.

En gagnant 83 mandats de délégués effectifs supplémentaires, l'OGBL consolide encore davantage sa position de leader dans le secteur de la santé et des services sociaux et se voit soutenu de façon massive pour continuer sa lutte

pour une politique du personnel progressiste. L'OGBL est, dans plusieurs établissements hospitaliers, le seul syndicat du fait qu'il a obtenu tous les mandats dans les délégations du personnel comme par exemple au Centre Hospitalier du Nord, au Rehazenter ou encore au Centre de Réhabilitation de Colpach.

Il faut noter que l'OGBL a même remporté les élections avec 100% des sièges dans le seul établissement hospitalier où le LCGB disposait jusqu'à là d'une majorité: l'INCCI. Dans d'autres établissements, l'OGBL a soit défendu sa forte majorité dans les délégations du personnel, comme par exemple dans les Hôpitaux Robert Schuman mais aussi au CHL, soit gagné des sièges supplémentaires et ainsi consolidé ses majorités comme au CHNP-Ettelbruck, ainsi qu'au CHEM.

Par ailleurs, l'OGBL reste le seul syndicat représenté dans le secteur des labora-

toires privés et a également pu obtenir tous les sièges au Domaine Thermal de Mondorf. Un bilan plus que positif, qui s'étend également au secteur des aides et des soins, ainsi qu'à celui des services sociaux. C'est surtout dans les grandes institutions que l'OGBL remporte 100% des mandats: Croix-Rouge, Help-Doheem Versuergt, Servior, Caritas, Arcus, Apemh, ainsi que la ligue HMC.

En plus de sa forte majorité dans le secteur, l'OGBL a pu étendre sa représentation à des nouvelles entreprises, comme chez Inter-Actions asbl, au Tricentenaire et à la Fondation Autisme Luxembourg.

Avec 91,55% des délégués syndicaux dans le secteur de la santé, des services sociaux et éducatifs, l'OGBL défendra les acquis des années passées et continuera sa lutte pour une amélioration des conditions de travail de tous les salariés •

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS	466	42	44	552
Autres Santé	9	0	0	9
MONDORF DOMAINE THERMAL	7	0	0	7
AGENCE ESANTÉ LUXEMBOURG	2	0	0	2
SANTE SERVICES SA	0	0	0	0
ALLIANCE SAVEURS ET SANTE	3	0	0	3
FHL	99	12	4	115
CENTRE COLPACH FONDATION EMILE MAYRISCH	5	0	0	5
CENTRE FRANÇOIS BACLESSE	2	0	2	4
CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG	13	5	0	18
CENTRE HOSPITALIER DU NORD	15	0	0	15
CENTRE HOSPITALIER NEURO-PSYCHIATRIQUE CHNP	11	2	0	13
CHEM	14	3	0	17
FÉDÉRATION DES HÔPITAUX LUXEMBOURGEOIS	2	0	0	2
HÔPITAL INTERCOMMUNAL DE STEINFORT	5	0	1	6
HÔPITAUX ROBERT SCHUMAN	15	1	1	17
INCCI-HAERZ ZENTER	5	0	0	5
SENIORE ST JEAN DE LA CROIX	2	0	0	2
ZITHA SENIOR ST JOSEPH PÉTANGE	2	0	0	2
REHAZENTER	7	0	0	7
LUXITH G.I.E.	1	1	0	2
Laboratoires	20	0	2	22
BIONEXT LAB	6	0	0	6
LABORATOIRE KETTERHILL	6	0	0	6
LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ	5	0	2	7
LABORATOIRES RÉUNIS	3	0	0	3
SAS	318	30	38	386
ANNE ASBL	6	0	6	12
APEMH	15	0	0	15

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
ARCUS	15	0	0	15
ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ASTI ASBL	1	1	0	2
ASSOCIATION LUXEMBOURG ALZHEIMER	7	0	0	7
AUTISME LUXEMBOURG ASBL	0	0	0	0
B.I.R.K. ASBL	3	0	0	3
CARITAS ACCUEIL ET SOLIDARITÉ ASBL	6	0	0	6
CARITAS JEUNES & FAMILLES A.S.B.L.	10	0	0	10
CIGL ESCH-SUR-ALZETTE	6	0	0	6
CNDS	5	0	0	5
CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE	16	0	0	16
FEMMES EN DÉTRESSE	5	0	0	5
FONDATION AUTISME LUXEMBOURG	1	4	0	5
FONDATION ELYSIS	5	0	0	5
FONDATION J.-P. PESCATORE	7	0	0	7
FONDATION JUGEND AN DROGENHELLEF	2	0	2	4
FONDATION KANNERSCHLASS	2	1	1	4
FONDATION MAISON DE LA PORTE OUVERTE	5	0	0	5
FONDATION POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT	1	0	2	3
FOYER DE JOUR KORDALL	1	0	1	2
FOYER DE JOUR VILLA BAMBI	1	0	0	1
HELP - DOHEEM VERSUEGT	15	0	0	15
HOMES POUR PERSONNES AGÉES ASBL	9	2	0	11
HOSPICE CIVIL ECHTERNACH	2	0	1	3
HOSPICES CIVILS DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	1	6	0	7
KIEMELKIDDIES WËNTGER A.S.B.L.	2	1	0	3
KRÄIZBIERG ATELIERS	5	0	0	5
LIGUE H.M.C.	8	0	0	8
MAISON DE SOINS LES PARCS DU 3ÈME AGE	5	0	0	5
MAISON RELAIS MONDERCANGE	3	0	2	5
MAMERANUS ASBL	1	0	1	2
PRO FAMILIA	2	0	0	2
RÉSIDENCE DES ARDENNES	1	4	0	5
RÉSIDENCE MONPLAISIR	3	0	0	3
SERVIOR	17	0	0	17
SMA ASBL	2	0	0	2
STËFTUNG HËLLEF DOHEEM	11	6	0	17
VERBANDSKESCHT SOINS & AIDES À DOMICILE	6	0	0	6
ZITHA SERVICES S.A.	11	0	0	11
SOLINA SOLIDARITÉ JEUNES ASBL	6	0	0	6
FONDATION CARITAS LUXEMBOURG	6	0	0	6
ORPEA LUXEMBOURG EXPLOITATION S.À R.L.	1	0	0	1
LIGUE LUXEMBOURGEOISE D'HYGIÈNE MENTALE	5	0	0	5
FONDATION LËTZEBUERGER KANNERDUERF	5	0	0	5
SYRDALL-HEEM	1	0	2	3
CLAIRE ASBL	9	0	0	9
CIGL WALFERDANGE	1	0	0	1
FONDATION BLANNEVEREENEGUNG	6	0	1	7
LËNSTER PÄIPERLÉCK ASBL	5	0	0	5
NOVELIA S.A. - CAMILLE	4	2	1	7
FONDATION SCLEROSE EN PLAQUES LUXEMBOURG	1	0	0	1
TRICENTENAIRE A.S.B.L.	6	0	0	6
A.P.A.S.E. ASBL	1	0	0	1
CRECHE KAWEECHELCHEN ASBL	2	0	0	2
SCAP ASBL	1	0	0	1
SISPOLO ASBL	4	0	0	4
COSP ASBL	1	0	0	1
RESEAU PSY- PSYCHESCH HËLLEF DOBAUSSEN ASBL	2	0	0	2

N° de délégués effectifs	OGBL	LGB	Autres	Total
CIGL KAYL ASBL	2	1	0	3
PARAMEDICUS S.A.	5	0	0	5
INTER ACTIONS ASBL	3	0	4	7
GARDERIE FIR KANNER ASBL	1	0	0	1
STËMM VUN DER STROOSS ASBL	0	0	0	0
SODEXO SENIOR SERVICES - KONVIKTSGAART	0	0	2	2
SEJ HESPERANGE ASBL	2	0	3	5
CIGR GREVENMACHER	2	0	1	3
CIGL RUMELANGE ASBL	3	0	0	3
CIGL HESPERANGE	1	0	1	2
FEDAS ASBL	1	0	1	2
ALIVE PLUS ASBL	1	0	3	4
FONDATION KRÄZBIERG- LOGEMENT	3	0	3	6
KANNERHAUS WOOLTZ	3	2	0	5
Crèches privées	13	0	0	13
PEOPLE AND BABY CPE 5	2	0	0	2
CRËCHE LES P'TITS BOUCHONS	1	0	0	1
BABILOU FAMILY LUXEMBOURG S.A.	8	0	0	8
SUNFLOWER MONTESSORI CRËCHE SARL	2	0	0	2
ORPEA LUXEMBOURG EXPLOITATION S.À R.L.	1	0	0	1
Pharmacie	1	0	0	1
PHARMACIE DU GLOBE S.A.	1	0	0	1



Bâtiment, Artisanat du Bâtiment et Constructions métalliques

Excellent résultat de l'OGBL dans les entreprises du secteur

L'OGBL confirme et étend sa position majoritaire dans le secteur, en remportant au total 275 mandats de délégués effectifs à l'occasion des élections, soit une progression de plus de 11% par rapport à 2019.

L'OGBL a gagné pour la première fois dans un certain nombre d'entreprises où il n'avait jamais, voire même dans certaines entreprises où il n'avait jamais présenté de candidats auparavant, de plus avec des majorités claires! C'est le cas chez LuxTP, dans des entreprises du groupe Baatz, Thomas et Piron Bau, Jules Farenzena, CEL, EGD, Nico Schmit, Wagner Tech, IFC et Federspiel.

L'OGBL affiche également des victoires incontestables dans les entreprises où il était déjà largement majoritaire ou seuls

dans la délégation. C'est notamment le cas dans les grandes entreprises du secteur du bâtiment et du génie civil: Felix Giorgetti, Tralux, Soludec, Kuhn, Perrard, Alpha Bau, CLE, CDCL, CBL, OBG Lux, Wiesen Piront, CLK, Goca, Ferrac, Art & Pavés et Movilliat Constructions.

Et c'est également le cas dans les entreprises moyennes de ce secteur: Weber et Cie, Ecogec, Bonaria et Fils, Patrick Farenzena, Constructions Siebenaler, LTC Lazzara T. Constructions, Ben Scholtes, Delli-Zotti, Greiveldinger Exploitations.

Dans la branche de l'artisanat du bâtiment, l'OGBL a reproduit et même renforcé son succès d'il y a cinq ans, avec des victoires incontestables dans les entreprises suivantes: Socom, Paul Wagner et Fils, City Electric, Jim Godart,

Paul Schaal et Fils (Electriciens) Mersch & Schmitz Services, Soclima, Lucas, Energys (installateurs sanitaires et chauffagistes) Decker-Ries (carreleurs), Wako, Russo Concept (menuisiers) Polygone, FB Groupe, CMI Tech5 (Groupe John Cockerill), TSM Conduites, Kaefer Wanner, Voltige (autres secteurs liés au secteur de la construction).

Chez les ascensoristes, l'OGBL remporte une fois de plus la totalité des mandats de délégués titulaires dans les grandes entreprises du secteur: Otis, Kone, Schindler, TK Elevator Luxembourg.

Enfin, l'OGBL a également décroché des mandats – et restera donc actif – dans les sociétés Bétons Feidt, Sopinor, Skyliners, Stugalux, Poeckes, Muller & Fils, Veolia, Soclair et Putman Lux •



N° de délégués effectifs	OGBL	LOGB	Autres	Total
↓ BÂTIMENT, ARTISANAT DU BÂTIMENT ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES	280	36	67	383
Ascensoristes	15	0	0	15
KONE LUXEMBOURG SARL	3	0	0	3
OTIS LUXEMBOURG SARL	5	0	0	5
SCHINDLER SARL	5	0	0	5
TK ELEVATOR LUXEMBOURG SARL	2	0	0	2
Autres métiers du bâtiment	27	3	12	42
CMI TECH5I LUXEMBOURG S.A R.L.	3	0	0	3
FB GROUPE LUXEMBOURG	4	0	0	4
KAEFER WANNER LUXEMBOURG SARL	2	1	1	4
PREFALUX	5	1	0	6
VOLTIGE LUXEMBOURG SARL	2	0	0	2
BÉTONS FEIDT SA	3	0	4	7
FERINOX S.À R.L.	1	1	0	2
POLYGONE SÀRL	5	0	2	7
ECORENOV.LU S.A.	0	0	2	2
PUTMAN LUX S.A.	2	0	3	5
Bâtiment et Génie Civil	168	27	29	224
ALLEVA FRERES SA	2	0	0	2
ART & PAVES SARL	3	2	0	5
BAATZ CONSTRUCTIONS EXPLOITATION SARL	6	0	0	6
BAATZ MATÉRIEL SARL	3	0	0	3
BEN SCHOLTES	3	1	0	4
BETONS ET MATERIAUX SA	4	0	0	4
BONARIA & FILS	3	0	0	3
BRESSAGLIA SERGE SARL	0	0	2	2
C.L.K. CONSTRUCTIONS SARL	5	0	0	5
CBL SA	7	0	0	7
CDCL SA	4	3	0	7
CONSTRUCTIONS SIEBENALLER SA	3	0	0	3
DELLI-ZOTTI	3	0	1	4
E.G.C. SARL	1	0	1	2
EFCO-FORODIA EXPLOITATION SARL	4	0	0	4
ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS PATRICK FARENZENA SARL	3	0	0	3
FERRAC SARL	5	0	0	5
GREIVELDINGER EXPLOITATIONS	3	1	0	4
JULES FARENZENA SARL	4	0	0	4
KUHN SA	5	0	2	7
MOVILLIAT CONSTRUCTIONS S.A.	3	0	2	5
OBG LUX	5	0	0	5
PERRARD S.A.	6	0	0	6
POECKES SARL	1	0	5	6
SOLUDEC	5	2	0	7
SOPINOR CONSTRUCTIONS SA	3	4	0	7
STUGALUX CONSTRUCTIONS SA	2	4	0	6
TRALUX SARL	7	0	2	9
TSM CONDUITES S.A.	2	0	1	3
WEBER & CIE	4	0	0	4
WIESEN PIRONT	5	0	0	5
LTC LAZZARA T. CONSTRUCTIONS SÀRL	3	0	0	3
CLE - COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES	6	0	0	6
ROMABAU CONSTRUCTIONS SÀRL	1	0	1	2
FÉLIX GIORGETTI S.À R.L.	9	2	0	11
ALPHA BAU SÀRL	4	1	1	6
ECOGEÇ SÀRL	3	0	0	3
SKYLINERS S.À R.L.	2	3	0	5
H. KOHLER CONSTRUCTIONS, SARL	0	0	3	3

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	Autres	Total
THOMAS & PIRON BAU	4	0	1	5
LUX-TP	5	1	0	6
BALTHASAR CONSTRUCTIONS S.À R.L.	1	0	1	2
WAGNER HOME SOLUTIONS	1	0	0	1
WEILAND HTS SARL	1	0	2	3
WAGNER BUILDING SYSTEMS	3	0	0	3
GOCA CONSTRUCTIONS S.À R.L.	4	0	1	5
ENTREPRISE VINANDY SARL	0	3	0	3
MACONLUX S.À R.L.	5	0	0	5
TRAGELUX CONSTRUCTIONS SARL	1	0	3	4
A. DI CATO SÀRL	1	0	0	1
Carreleurs	3	0	7	10
DECKER-RIES	3	0	2	5
MAROLDT SARL	0	0	5	5
Electriciens	39	0	5	44
CITY ELECTRIC	2	0	0	2
EGDL SA	5	0	0	5
ELECTRICITÉ JIM GODART	1	0	0	1
MULLER & FILS SARL	2	0	3	5
PAUL SCHAAL & FILS	2	0	0	2
PAUL WAGNER ET FILS	7	0	0	7
SOCOM S.A.	13	0	0	13
CEL S.A.	5	0	0	5
WATRY FRED	0	0	2	2
GLOBAL ELECTRIQUE SOLUTION S.À R.L.	1	0	0	1
ELECTROSERVICES S.À R.L.	1	0	0	1
Installateurs sanitaires et chauffage	21	6	12	39
DELTA THERMIC	1	0	1	2
ENERGYS LUXEMBOURG SA	1	0	0	1
LUCAS	2	0	1	3
MERSCH&SCHMITZ SERVICES SARL	3	0	0	3
SOCLAIR EQUIPEMENTS SA	2	4	0	6
SOCLIMA SA	3	0	2	5
VEOLIA LUXEMBOURG S.A.	3	0	4	7
IFC SA	2	0	2	4
SCHICKES ROBERT, SUCC. R.WAGNER SARL	0	2	0	2
FEDERSPIEL	1	0	0	1
ISOMONTAGE ISOLATION SA	0	0	2	2
CHAUFFAGE-SANITAIRE SCHMIT NICO SÀRL	3	0	0	3
Menuisiers	5	0	1	6
RUSSO CONCEPT SARL	1	0	0	1
WAKO S.A.	4	0	1	5
Plafonneurs Façadiers	2	0	1	3
BINSFELD & BINTENER SA	2	0	1	3

Commerce, Garages et Horeca

L'OGBL consolide sa majorité et progresse

Dans l'ensemble du secteur du Commerce, l'OGBL progresse fortement et consolide ainsi sa majorité claire.

Dans la grande distribution, l'OGBL continue de se renforcer. Non seulement il maintient des majorités écrasantes chez Cactus (15-5), Auchan (12-2), ainsi que dans le groupe Match (19-1), mais il gagne aussi une majorité claire chez Cora (7-1) et devient le seul syndicat représenté chez Naturata (5-0). L'OGBL entre pour la première fois et rafle tous les sièges chez Aldi (5-0), devient majoritaire du premier coup chez Lidl (4-3), reste majoritaire chez Action (3-2) et maintient sa position minoritaire chez Delhaize (3-6). Il entre aussi chez Alima ainsi que chez Zeeman et Alavita.

Dans le secteur de la mode, l'OGBL reste, à quelques rares exceptions près, le seul syndicat présent, et progresse notamment dans les petites enseignes. Ainsi, l'OGBL est seul représenté, voire très fortement majoritaire, chez Bram by Breuninger, groupe H&M, ITX (groupe Inditex), C&A, Galeries Lafayette, Grandvision, Springfield, Veritas, Adler Mode, Etam, Swarovski... Il entre pour la première fois et devient le seul syndicat représenté chez New Yorker, Chaussea, Cassis Paprika, Hunkemöller, Footlocker, Smets Color Center, Louis Vuitton, Siemes Schuchcenter, Maniet... Il fait aussi son entrée chez Okaidi, AS Adventure et Acuitis.

Dans la distribution, l'OGBL fait une percée avec notamment pour la première fois une majorité chez Trendy Foods, Bexeb, Hanff, Comptoir Pharmaceutique, et une entrée chez Munhowen et Fixmer.

Dans les stations d'essence, l'OGBL renforce non seulement sa position chez EG Group et Shell Poshe, mais entre aussi pour la première fois chez Motorway et Johanns&Cie et devient majoritaire chez CR Retail.

A travers tout le secteur, l'OGBL reste ou devient majoritaire ou bien est seul présent dans de nombreuses entreprises, notamment chez Bofrost, Carglass, DEG Tout pour le toit, Eltrona, Hifi International, Lagardère Travel Retail, Minusines, Neuberger, Mediamarkt, La Boutique du Coiffeur, Coca-Cola, Hilti, Würth Belux, Chapier, Mister Minit, Globus...

Garages: l'OGBL maintient sa majorité

Dans le secteur des garages, l'OGBL maintient sa majorité confortable. Il continue d'être seul présent dans la plus grande entreprise du secteur, Merbag et devient majoritaire du premier coup chez Kontz. Il reste majoritaire au sein du groupe Losch, mais aussi au Garage Pepin, chez Luxmotor, Scania, Renault Retail, Garage Simon, Garage Chlecq, Scars, Carfit, Truck&Bus Services...

Horeca: l'OGBL progresse et renforce sa première position

Dans le secteur de l'Horeca, l'OGBL progresse fortement, notamment dans les entreprises de moins de 100 salariés, et devient de loin le premier syndicat du secteur, avec plus du double des mandats par rapport à la concurrence. Il renforce ainsi sa majorité au Casino 2000 (4-1) et devient seul syndicat, au premier essai, dans la partie restauration du casino, Careba. Il entre également dans toute une série d'hôtels, notamment les hôtels des groupes AccorInvest, NH, Hilton, mais aussi les hôtels Parc Plaza ou Hôtel Mandarina. L'OGBL devient ou reste le seul syndicat représenté chez SSP (restaurants à l'aéroport et Starbucks), Boucherie Kirsch, Juni CM, La Varenne, Gulliver, l'Arche de Berchem.

Restauration collective: l'OGBL plébiscité

Dans le secteur de la restauration collective, où une première convention collective est toujours en cours de négociation, l'OGBL obtient 34 des 50 mandats effectifs disponibles et renforce ainsi sa majorité absolue. Il reste notamment fortement majoritaire chez Sodexo (13-4), chez Eurest (11-0), CR Services (5-0). Il devient le seul syndicat représenté chez Ansamble et renforce sa position minoritaire chez Dussmann Catering (2-7). A noter aussi que l'OGBL entre pour la première fois chez Caterman.

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ COMMERCE	362	90	73	525
Commerce	238	57	39	334
ADLER MODE	3	0	0	3
ALIMA	1	0	1	2
BERNER	0	0	1	1
BOFROST	3	0	0	3
CACTUS	15	5	0	20
CARGLASS	1	0	0	1
CHAUSSEA	2	0	0	2
CORA	7	1	0	8
COURTHEOUX	3	0	0	3
DEG - TOUT POUR LE TOIT	2	0	0	2
DIANALUX	0	1	3	4
ELTRONA	5	0	0	5
ELWE MATERIEL SARL	1	0	0	1
ETAM	1	0	0	1
FERBER HAIRSTYLIST S.A R.L.	0	0	3	3
GLOBUS BAUMARKT	4	2	0	6



N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	Autres	Total
H & M HENNES & MAURITZ	6	0	0	6
HANFF GLOBAL HEALTH SOLUTIONS	3	0	1	4
HEMA	2	0	0	2
HIFI INTERNATIONAL	4	1	0	5
HORNBACH	1	0	4	5
HUNKEMÖLLER LUXEMBOURG AG	2	0	0	2
ICI PARIS XL	1	0	0	1
LAGARDERE TRAVEL RETAIL	2	0	0	2
MATCH CENTRE	6	1	0	7
MATCH EST	5	0	0	5
MINUSINES	3	0	0	3
MOTORWAY	1	7	0	8
MULLER & WEGENER S.À.R.L.	0	3	1	4
NEUBERG	3	1	0	4
ROLLER	0	0	2	2
SATURN	4	0	0	4
SEPHORA	0	2	0	2
SMATCH PROFILUX	5	0	0	5
TRENDY FOODS	3	0	0	3
VERITAS	1	0	0	1
VILLEROY & BOCH	0	2	0	2
WÜRTH BELUX	2	0	0	2
ZEEMAN	1	0	0	1
CONFORAMA	0	0	0	0
SPRINGFIELD - WOMEN'S SECRET	1	0	0	1
BRAM BY BREUNINGER	5	0	0	5
GRANDVISION LUXEMBOURG	4	0	0	4
BRICO LUXEMBOURG	2	0	0	2
AUCHAN LUXEMBOURG	12	2	0	14
ACTION LUXEMBOURG	3	2	0	5
C&A LUXEMBOURG	4	0	0	4
EG GROUP	4	0	0	4
GALERIES LAFAYETTE	4	0	0	4
LA BOUTIQUE DU COIFFEUR	2	0	0	2
SERVICE CENTER	1	0	0	1
PC-TANK	0	4	5	9
MIELE SARL	1	0	0	1
PETRODIFF	0	0	0	0
SIEMES SCHUHCENTER LUXEMBURG GMBH	1	0	0	1
SHELL POSHE	2	0	0	2
NATURATA S.A R.L.	5	0	0	5
COLOR CENTER SÀRL	3	0	0	3
CFM VAN MARCKE	3	0	2	5
ALDI LUXEMBOURG	5	0	0	5
DELHAIZE LUXEMBOURG	3	6	0	9
CASSIS PAPRIKA	2	0	0	2
FOOTLOCKER	3	0	0	3
OKAIDI	1	1	0	2
FIXMER	2	3	0	5
HOSPILUX S.A.	0	0	0	0
ALAVITA	1	0	1	2
ARAL TANKSTELLEN SERVICES SARL	0	0	6	6
RITUALS COSMECTICS	2	0	0	2
ITX LUXEMBOURG	5	1	0	6
BAUHAUS	0	0	0	0
CR RETAIL	3	0	0	3
LOUIS VUITTON LUXEMBOURG S.A R.L.	1	0	0	1
HILTI BELGIUM SA - SUCCURSALE	1	0	0	1
GPL, GRANDE PARFUMERIE DU LUXEMBOURG SA	3	0	0	3

N° de délégués effectifs	OGBL	LOGB	Autres	Total
ELECTROLUX	0	0	0	0
BATISELF	1	3	1	5
ONLY STORE LUXEMBOURG SARL	0	0	1	1
ETIMINE S.A.	0	0	0	0
NEW YORKER	3	0	0	3
NESPRESSO SARL	0	0	1	1
BEXEB	2	0	0	2
AS ADVENTURE LUXEMBOURG SA	1	0	1	2
HOFFMANN	3	0	0	3
KING JOUET	2	0	0	2
ARAL BASCHARAGE / PETANGE	1	0	0	1
COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS	4	0	0	4
JOHANN & CIE	1	0	3	4
MAISONS DU MONDE	2	0	0	2
TRENDY FOODS SARL	3	2	0	5
SHELL S.N.F.R.O.L.	2	0	0	2
FRESSNAPF LUXEMBOURG GMBH	0	0	0	0
CHAPIER	4	0	0	4
BËSCH A GARDEN ZENTER MIERSCH	0	0	1	1
LIDL	4	3	0	7
BESTSELLER STORES LUXEMBOURG	0	0	1	1
SANISURE S.A.	0	0	1	1
AUCHAN DRIVE / CHRISTAL SA	0	4	0	4
MANIET	1	0	0	1
MISTER MINIT	1	0	0	1
SWAROVSKI LUXEMBOURG SÀRL	1	0	0	1
SHELL SOCALIS	2	0	0	2
ACUITIS	2	0	0	2
RENT ME S.A.	1	0	0	1
MPK LUXEMBOURG GMBH, ZWEIGNIEDERLASSUNG LUXEMBOURG	2	0	0	2
SAB SERVICE	0	0	0	0
Garages	53	17	19	89
AUTODIS SA	2	0	0	2
BY LENTZ	1	2	2	5
GARAGE LOSCH & CIE S.A R.L.	4	0	0	4
GARAGE LOSCH TRUCK, VAN & BUS S.A R.L.	2	0	2	4
GARAGE M. LOSCH	5	0	0	5
GARAGE MERBAG S.A.	9	0	0	9
GARAGE PEPIN SÀRL	2	0	0	2
GARAGE RODENBOURG	0	5	0	5
LUXMOTOR S.A R.L.	2	0	0	2
RENAULT RETAIL GROUP	2	0	0	2
SCANIA LUXEMBOURG S.A.	2	0	0	2
STOLL TRUCKS SARL	1	0	3	4
GARAGE TEWES SERGE SARL	1	0	0	1
GARAGE MARTIN LOSCH ESCH/ALZETTE	2	0	3	5
4X4 BY KONTZ	4	1	0	5
GARAGE SIMON	1	0	0	1
SCARS SÀRL	1	0	0	1
GARAGE CHLECQ S.A R.L.	1	0	0	1
GARAGE BERNARD MUZZOLINI SA	2	0	1	3
AUTOSCOMMERCE LOSCH	3	0	2	5
GARAGE ANDRE LOSCH	1	3	0	4
AUTOPOLIS	2	5	2	9
CARLO SCHMITZ SARL	0	0	4	4
CARFIT	1	1	0	2
TRUCK & BUS SERVICE TRUCK S.A R.L.	2	0	0	2
GARAGE INTINI	0	0	0	0
Restauration collective	37	9	5	51

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	Autres	Total
DUSSMANN CATERING	2	7	0	9
CR SERVICES	5	0	0	5
EUREST	11	0	0	11
ANSAMBLE	3	0	0	3
CAREBA	2	0	0	2
CATERMAN	1	2	5	8
SODEXO	13	0	0	13
HORECA	36	7	10	53
L'ARCHE DE BERCHEM	1	0	0	1
ACCORINVEST GROUP SA	1	1	0	2
HOTEL NH	4	0	0	4
HOTEL HILTON	3	0	0	3
SOL MELIA	1	2	2	5
HÔTEL MANDARINA	1	0	0	1
BRASSERIE MEYER S.A. (BEIERHAASCHT)	1	0	0	1
PARC PLAZA	2	0	0	2
MUNHOWEN SA	3	3	0	6
MANUFACTURE STEFFEN	0	0	3	3
HOTEL IBIS	0	0	3	3
COCA-COLA LUXEMBOURG	2	0	1	3
BOUCHERIE KIRSCH	3	0	1	4
SSP	5	0	0	5
GULLIVER	1	0	0	1
LA VARENNE	1	0	0	1
CASINO 2000	4	1	0	5
RESTAURANT OPUS MER	1	0	0	1
JUNI CM	2	0	0	2

Service public

L'OGBL renforce sa position de syndicat leader dans le secteur

En 2019, l'OGBL s'était imposé comme le premier syndicat dans le secteur étatique et communal. En 2024, l'OGBL renforce sa position de plus important syndicat dans ce secteur, en obtenant 58,86 % des mandats, soit 206 délégués, ce qui représente une progression de +39,19% par rapport à 2019.

Chez POST Luxembourg, l'OGBL assure sa présence en gardant ses 3 mandats, alors qu'il gagne 1 mandat supplémentaire chez POST Telecom.

Dans les administrations étatiques, l'OGBL défend sa majorité, en obtenant 48 délégués, soit 65,75% des mandats. L'OGBL a également obtenu d'excellents résultats à l'Administration des Ponts & Chaussées et à l'Administration de la Nature et des Forêts, en obtenant respectivement 9 mandats sur 10 et 5 mandats sur 6. Chez Restopolis, CGDIS,

à l'administration de la Gestion de l'Eau, la Police Grand-Ducale, l'Administration judiciaire et au Service national de la jeunesse, l'OGBL obtient même des majorités absolues. L'OGBL consolide également sa position au sein des lycées.

Dans le nord du pays, l'OGBL s'impose dans les administrations communales de Wiltz et de Diekirch. Les administrations communales de Clervaux et Rambrouch virent également au rouge, l'OGBL y obtenant aussi des majorités absolues.

Dans les communes du centre du pays, l'OGBL renforce sa majorité — l'OGBL a obtenu la totalité des mandats dans les communes d'Hesperange, Strassen, Mamer et Bertrange.

A la Ville de Luxembourg, l'OGBL devient le syndicat obtenant la plus forte pro-

gression avec 2 mandats supplémentaires.

Dans les entités communales couvertes par la CCT des Communes du Sud, l'OGBL décroche 82 des 98 mandats, soit un résultat de 83,67%. Le travail de l'OGBL a particulièrement porté ses fruits dans la commune d'Esch/Alzette, où il obtient pour la première fois la majorité absolue, soit 14 mandats. L'OGBL a également obtenu la totalité des mandats dans les entités communales du Sud suivantes: Bettembourg, Esch-sur-Alzette, Dudelange, Kayl/Tétange, Mondercange, Remich, Roeser, Rumelange, SES Koerich, STEP Peppange, SIVIC Schiffflange. Dans les communes de Differdange et de Sanem, l'OGBL gagne tous les mandats sauf 1. L'OGBL se réapproprie une majorité de 4 mandats sur 5 à Schiffflange et assure sa majorité avec 5 mandats sur 7 à Pétange.



	OGBL	LOGB	FGFC	Autres	Total
↓ SERVICE PUBLIC	187	44	5	30	266
Administrations communales	135	25	5	15	180
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETTEMBOURG	6	0	0	0	6
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETTENDORF	0	1	1	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE BETZDORF	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CONTERN	1	1	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DALHEIM	1	0	0	0	1
ADMINISTRATION COMMUNALE DE DIFFERDANGE	9	1	0	0	10
ADMINISTRATION COMMUNALE DE DUDELANGE	8	0	0	0	8
ADMINISTRATION COMMUNALE D'ESCH-SUR-ALZETTE	14	0	0	0	14
ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTELBRUCK	1	3	0	0	4
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FEULEN	1	0	0	0	1
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE GREVENMACHER	1	2	0	0	3
ADMINISTRATION COMMUNALE DE HELPERKNAPP	0	0	0	2	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE	6	0	0	0	6
ADMINISTRATION COMMUNALE DE KAYL / TÉTANGE	6	0	0	0	6
ADMINISTRATION COMMUNALE DE LORENTZWEILER	1	0	0	0	1
ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER	3	0	0	0	3
ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH	1	3	0	0	4
ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERTERT	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDERCANGE	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDORF-LES-BAINS	3	2	0	0	5
ADMINISTRATION COMMUNALE DE PÉTANGE	5	0	0	2	7
ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMBROUCH	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE REMICH	3	0	0	0	3
ADMINISTRATION COMMUNALE DE ROESER	5	0	0	0	5
ADMINISTRATION COMMUNALE DE RUMELANGE	4	0	0	0	4
ADMINISTRATION COMMUNALE DE SANEM	9	1	0	0	10
ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHIFFLANGE	4	1	0	0	5
ADMINISTRATION COMMUNALE DE STRASSEN	4	0	0	0	4
ADMINISTRATION COMMUNALE DE TROISVIERGES	1	0	0	1	2
ADMINISTRATION COMMUNALE VILLE DE LUXEMBOURG	4	3	4	7	18
ADMINISTRATION COMMUNALE DE WILTZ	3	2	0	0	5
ADMINISTRATION COMMUNALE DE WINCRANGE	1	1	0	0	2
ADMINISTRATION COMMUNALE DE WORMELDANGE	1	0	0	0	1
SIDEC	1	2	0	0	3
SIDEN	3	1	0	0	4
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION INFORMATIQUE S.I.G.I.	2	0	0	0	2
SYNDICAT DES EAUX DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE	1	1	0	0	2
SYNDICAT DES EAUX DU SUD KOERICH	1	0	0	0	1
SYNDICAT INTERCOMMUNAL STEP	2	0	0	0	2
SIVEC	2	0	0	0	2
CENTRE SCOLAIRE «BILLEK»	0	0	0	1	1
CNI LES THERMES	1	0	0	0	1
PISCINE DE RÉDANGE	0	0	0	1	1
PIDAL SPA	2	0	0	0	2
RESONORD OFFICE SOCIAL PARC HOSINGEN	0	0	0	1	1
Administrations étatiques	47	12	0	2	61
ADMINISTRATION DE GESTION DE L'EAU	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION DE LA NATURE ET DES FORÊTS	5	1	0	0	6
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES	9	1	0	0	10
ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE	3	4	0	0	7
EHTL LYCÉE TECHNIQUE HÔTELIER ALEXIS HECK	1	0	0	0	1
LÉTZEBUERGER ARMÉI	2	2	0	0	4

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	FGFC	Autres	Total
LYCÉE DU NORD	2	0	0	0	2
LYCÉE ERMESINDE	2	0	0	0	2
LYCÉE ROBERT SCHUMAN	1	0	0	0	1
LYCÉE TECHNIQUE DE LALLANGE	1	0	0	0	1
LYCÉE DES ARTS ET MÉTIERS	2	0	0	0	2
LYCÉE GUILLAUME KROLL D'ESCH-ALZETTE	1	0	0	0	1
LYCÉE MATHIAS ADAM	0	0	0	1	1
LYCÉE TECHNIQUE D'ETTELBRUCK	1	2	0	0	3
LYCÉE TECHNIQUE DE BONNEVOIE	1	0	0	1	2
LYCÉE NIC BIEVER DUDELANGE	0	1	0	0	1
LES AUBERGES DE JEUNESSE LUXEMBOURGEOISES	1	0	0	0	1
ADEM - AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	1	0	0	0	1
POLICE GRAND-DUCALE	2	0	0	0	2
ADMINISTRATION JUDICIAIRE	3	0	0	0	3
CGDIS	2	0	0	0	2
CENTRE PÉNITENTIAIRE D'UERSCHTERHAFF	1	1	0	0	2
RESTOPOLIS	3	0	0	0	3
SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	1	0	0	0	1
Groupe Post Luxembourg	5	7	0	13	25
POST LUXEMBOURG	3	5	0	8	16
POST TELECOM S.A.	2	2	0	5	9

Sidérurgie

L'OGBL consolide sa position et étend sa majorité

L'OGBL remporte la majorité absolue chez d'ArcelorMittal Luxembourg qui regroupe toutes les entités du périmètre sidérurgique. Ceci inclut les sites de production de Belval, Differdange, Dommeldange et Rodange, ainsi que les bureaux administratifs AOB et Pétrusse. Par rapport à 2019, l'OGBL améliore nettement son score. En termes de mandats, cela se traduit par l'obtention de douze délégués effectifs pour l'OGBL contre huit pour l'autre syndicat.

À bien des égards, cette élection marque un tournant puisqu'il s'agit de la première élection d'une délégation unique pour la sidérurgie luxembourgeoise. Tous les salariés du secteur ont ainsi voté pour

la même délégation, et non plus site par site. Même si la direction et l'autre syndicat ne voulaient plus de représentativité par site, l'OGBL a toujours défendu les spécificités de chaque site et le résultat en est la preuve.

L'OGBL a su écouter les salariés et tirer les enseignements des dernières élections. Cela a permis de redynamiser ses équipes et de recentrer son travail sur le terrain, au plus près des salariés. Des efforts considérables ont également été déployés au niveau de l'écoute et de la communication à l'égard des salariés. Malgré les discours populistes et les fausses informations véhiculées par certains et un contexte marqué par la

multiplication des crises, les délégués OGBL obtiennent la confiance des salariés qu'ils représentent.

Par ailleurs, chez Vossloh Cogifer Kihn à Rumelange, la seule autre entreprise à faire partie du secteur de la sidérurgie au Luxembourg, l'OGBL renforce sa position avec 3 mandats (+2) sur un total de 6.

Le bilan global est plus que positif. L'OGBL tient à remercier les salariés pour leur confiance renouvelée, et réaffirme son engagement pour améliorer les conditions de travail et de rémunération dans l'ensemble du secteur •

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ SIDÉRURGIE ET MINES	15	11	0	26
Sidérurgie et Mines	15	11	0	26
VOSSLOH COGIFER KIHN	3	3	0	6
ARCELORMITTAL LUXEMBOURG	12	8	0	20

Education et Sciences

L'OGBL conserve sa position et renforce sa présence

Le Syndicat Education et Sciences de l'OGBL (SEW/OGBL) poursuit son expansion. En 2024, l'OGBL a ainsi présenté 127 candidates et candidats dans les secteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Ecoles privées. En 2003, le SEW n'affichait encore que 12 candidates et candidats, en 2008 il y en avait 62, puis 84 en 2013 et 102 en 2019.

Cette témoigne des efforts importants et du travail constant du SEW/OGBL dans ces secteurs pour rester le seul syndicat représenté dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche publics et pour étendre davantage sa présence dans le secteur des écoles privées.

En 2024, 118 mandats effectifs et suppléants ont été remportés avec un taux de réussite de 93 %.

Enseignement supérieur et Recherche

Dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, après la forte croissance de mandats déjà obtenus en 2019 (68 élus sur 72 candidats), les résultats de 2024 sont encore plus impressionnants, car c'est bien 100 % des 82 sièges qui ont été raflés par le SEW/OGBL à l'Université et dans les trois centres de recherche publics. Pour rappel, en 2013 le total des mandats remportés par le SEW/OGBL était de 48 (24

effectifs, 24 suppléants) et en 2008 de 25 (13 effectifs, 12 suppléants).

L'OGBL était seul en lice à l'Université du Luxembourg, au LIST et au LIH. Alors qu'en 2019, l'OGBL avait obtenu pour la première fois une majorité au LISER, contre deux listes non syndicales, cette fois-ci le syndicat rafle tous les sièges face, à nouveau, à une liste non syndicale, renforçant ainsi la position de l'OGBL dans tout le secteur. A noter que le Max Planck Institute — où le SEW/OGBL détenait 50 % des sièges depuis juillet 2022 — a été intégré à l'Université du Luxembourg début 2024.

Ecoles privées

Dans le secteur des Écoles privées, le SEW/OGBL a également su renforcer sa position.

80 % de ses candidates et candidats y ont été élus (18 délégués effectifs et 18 suppléants). Par conséquent, le SEW/OGBL gagne du terrain, passant de 29 mandats en 2019 à 36 en 2024.

A Vauban, École et Lycée français de Luxembourg, les 14 candidates et candidats de l'OGBL (12 en 2019) ont été élus d'office en tant que délégués effectifs et suppléants.

Malgré une diminution du nombre de

sièges à pourvoir à l'École européenne Luxembourg II (passant de 10 en 2019 à 8 en 2024), l'OGBL a présenté une liste complète face à un candidat LCGB, et conserve la totalité des sièges qui composent aujourd'hui la délégation du personnel (4 effectifs et 4 suppléants). Pour rappel, en 2013, l'OGBL avait remporté 80 % des sièges.

A l'International School of Luxembourg, l'OGBL renforce sa majorité face au LCGB, les candidates et candidats de l'OGBL ayant remporté 10 sièges sur les 12 à pourvoir (6 sièges sur 10 en 2019 et 2013).

Le SEW/OGBL est par ailleurs présent dans deux établissements supplémentaires: à l'École internationale Over The Rainbow, sans représentation syndicale jusqu'ici, et à la Saint-George's International School. Dans le premier, le SEW/OGBL a remporté 2 mandats sur 4 (1 effectif et 1 suppléant) et dans le second, le SEW/OGBL a remporté 2 des 10 mandats (1 effectif et 1 suppléant). Il s'agit d'un moment historique pour cette école, car seul le LCGB y était représenté jusqu'à présent.

Enfin, le SEW/OGBL a proposé 2 candidats à l'École privée Marie-Consolatrice. Ces candidats n'ont malheureusement pas été élus •

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ EDUCATION ET SCIENCES (SEW)	59	8	1	68
Ecoles Privées	18	8	1	27
ECOLE EUROPEENNE LUXEMBOURG II	4	0	0	4
ECOLE PRIVEE MARIE-CONSOLATRICE	0	3	0	3
INTERNATIONAL SCHOOL OF LUXEMBOURG	5	1	0	6
ST. GEORGE'S INTERNATIONAL SCHOOL LUXEMBOURG	1	4	0	5
VAUBAN, ECOLE ET LYCEE FRANCAIS DE LUXEMBOURG	7	0	0	7
OVER THE RAINBOW INTERNATIONAL SCHOOL	1	0	1	2
Enseignement supérieur et Recherche	41	0	0	41
LUXEMBOURG INSTITUTE OF HEALTH	8	0	0	8
LUXEMBOURG INSTITUTE OF SOCIO-ECONOMIC RESEARCH	5	0	0	5
UNIVERSITE DU LUXEMBOURG	18	0	0	18
LIST LUXEMBOURG INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY	10	0	0	10



Services et Energie

L'OGBL gagne la majorité dans le secteur du gardiennage et s'invite chez Amazon!

De manière générale, le syndicat Services et Energie est en nette progression, avec plus de 570 candidats présentés dans plus de 80 entreprises (ce qui correspond à une augmentation de 37% par rapport à 2019). Le résultat est très positif avec quelque 190 délégués effectifs élus, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à il y a cinq ans!

Des victoires phares peuvent notamment être enregistrées dans le secteur des services. Chez Amazon, une entreprise longtemps convoitée par l'OGBL et devenue entretemps le 2^e employeur au Luxembourg, l'OGBL y a pour la première fois réussi à présenter une liste de candidats et y a remporté 5 mandats de délégués effectifs et 5 mandats de délégués suppléants!

Par ailleurs, l'OGBL est désormais représenté dans les cinq entités de SES et l'entreprise de satellites luxembourgeoise porte désormais entièrement la couleur

rouge. Dans les deux plus grandes entités, SES Engineering et SES Astra, l'OGBL s'est imposé avec respectivement 5 sièges sur 6 et 2 sièges sur 3 face à ses concurrents syndicaux et neutres. En tout, l'OGBL dispose de 14 mandats (contre 1 mandat pour le concurrent syndical et 7 mandats neutres).

Dans le secteur des services, en pleine expansion, l'OGBL a réussi à confirmer et à étendre sa position.

Ainsi l'OGBL a maintenu ses majorités (notamment à la Société du Parking Guillaume (Parkolux), la SNCA, la SNCT, l'ACL Services SA, la WSA, chez Ginge Kerr, Borg Warner, Equans Services, Luxcontrol, Luxexpo, Presta Cylinders, etc) et il s'est implanté dans de nouvelles entreprises (par exemple chez Olléan Etudes, Intelsat Ventures Sàrl, Delaware Consulting, Consorts Luxembourg. Antosson, Etude Notaire Marc Elvinger, Elgon, Wisag Technical Services, NTT Data, etc).

Il est également remarquable que l'OGBL ait remporté les élections sociales dans le secteur du gardiennage, qui était jusqu'alors un bastion de ses concurrents! Pour la toute première fois, l'OGBL a présenté des candidats dans toutes les entreprises du secteur du gardiennage et le résultat est sans appel: au total, l'OGBL compte 32 délégués effectifs (contre 27 délégués pour l'ancien chef de file syndical dans ce secteur).

Mais l'OGBL a aussi maintenu sa majorité absolue et est devenu LE syndicat majoritaire dans toutes les grandes entreprises du secteur de l'énergie, en renversant notamment la tendance à la Société électronique de l'Our (SEO). Dans les entreprises telles que le groupe Encevo, SUDenergie et EEW, l'OGBL a également su défendre sa majorité.

Le syndicat Services et Energie remercie tous ses candidats pour leur engagement et leur dévouement sans faille! •



N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	ALEBA	NGL/SNEP	Autres	Total
↓ SERVICES ET ENERGIE	194	60	5	6	89	354
Energie	24	11	0	0	3	38
EEW ENERGY FROM WASTE	2	0	0	0	0	2
EQOS ENERGIE	5	0	0	0	0	5
LUXFUEL	0	2	0	0	0	2
SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR S.A.	3	2	0	0	0	5
GROUPE ENCEVO	8	7	0	0	0	15
EQUANS SERVICES	3	0	0	0	2	5
SUDENERGIE SA	3	0	0	0	1	4
Gardiennage	34	27	1	6	8	76
BRINK'S SECURITY LUXEMBOURG	4	0	0	6	0	10
APLEONA LUXEMBOURG	2	0	0	0	0	2
GROUPE SECURISITE LUXEMBOURG	1	0	0	0	4	5
VIGICORE	3	2	0	0	0	5
SERIS SECURITY	5	0	0	0	1	6
SECURITAS	2	6	0	0	0	8
BRINK'S ALARM & SECURITY TECHNOLOGIES	2	0	0	0	0	2
G4S SECURITY SOLUTIONS	10	5	1	0	0	16
PROTECTION UNIT LUXEMBOURG	1	5	0	0	0	6
DUSSMANN SECURITY	4	9	0	0	0	13
GDL SECURITY S.A.R.L.	0	0	0	0	3	3
Informatique	16	4	0	0	22	42
DXC TECHNOLOGY LUXEMBOURG S.A.	0	2	0	0	1	3
EBRC	5	0	0	0	0	5
RICOH LUXEMBOURG PSF SARL	0	0	0	0	2	2
ELGON	3	0	0	0	0	3
NETCOMPANY-INTRASOFT	2	0	0	0	3	5
MICROSOFT LUXEMBOURG SARL	1	0	0	0	1	2
NTT DATA LUXEMBOURG	1	0	0	0	2	3
CTG LUXEMBOURG	0	0	0	0	6	6
ORACLE LUXEMBOURG	1	0	0	0	1	2
I-HUB S.A.	2	0	0	0	2	4
CRONOS EUROPA	0	1	0	0	4	5
DELAWARE CONSULTING LUXEMBOURG	1	1	0	0	0	2
Services	97	17	0	0	38	152
CHAMBRE DES SALARIES	4	0	0	0	0	4
FIL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.	1	0	0	0	0	1
GINGE KERR LUX SA	5	0	0	0	0	5
HITEC LUXEMBOURG SA	1	1	0	0	0	2
IMATEC SARL	0	0	0	0	2	2
JINDAL FILMS EUROPE SARL	2	0	0	0	0	2
KATCON GLOBAL S.A.	1	0	0	0	0	1
LAB LUXEMBOURG S.A.	2	0	0	0	2	4
LUXCONTROL	6	0	0	0	0	6
OGBL	5	0	0	0	0	5
PAUL WURTH S.A.	3	6	0	0	0	9
PRESTA CYLINDERS	5	0	0	0	0	5
RENTOKIL LUXEMBOURG SARL	1	0	0	0	0	1
SIEMENS S.A.	0	3	0	0	0	3
SNCA	5	0	0	0	0	5
SNCT - SOCIETE NATIONALE DE CONTRÔLE TECHNIQUE SA	5	0	0	0	0	5
W.S.A.	3	3	0	0	0	6
BORGWARNER LUXEMBOURG AUTOMOTIVE SYSTEMS S.A.	7	0	0	0	0	7
CONNECTIS CMC	1	0	0	0	0	1
INOWAI	0	0	0	0	2	2
BCD TRAVEL	2	0	0	0	0	2
PHINIA DELPHI LUXEMBOURG SARL	0	0	0	0	2	2
AXUS LUXEMBOURG S.A.	1	0	0	0	3	4

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	ALEBA	NGL/SNEP	Autres	Total
ACL SERVICES	4	0	0	0	1	5
FIL LUXEMBOURG SA	1	0	0	0	0	1
LSAP / POSL	1	0	0	0	0	1
ETUDE NOTAIRE MARC ELVINGER	1	0	0	0	0	1
NOUVELLES PERSPECTIVES EMPLOI	1	0	0	0	0	1
ALLIAGES SA	2	0	0	0	0	2
GLOBAL FACILITIES	2	0	0	0	3	5
REAL ESTATE MEDIA S.A.	0	1	0	0	0	1
WISAG TECHNICAL SERVICES	2	0	0	0	0	2
ANTOSSON	1	0	0	0	0	1
HP LUXEMBOURG SCA	0	0	0	0	1	1
JEAN CLAUDE DECAUX LUXEMBOURG	2	0	0	0	0	2
AMAZON	5	1	0	0	16	22
INTELSAT VENTURES SARL	1	0	0	0	2	3
ALTEA IMMOBILIÈRE	1	0	0	0	1	2
CONSORT LUXEMBOURG	2	0	0	0	0	2
MAPS SYSTEM SA	2	0	0	0	0	2
EVIDEN LUXEMBOURG	0	0	0	0	3	3
GAM (LUXEMBOURG) S.A.	1	0	0	0	0	1
ESTRA AUTOMOTIVE EUROPE	0	2	0	0	0	2
NATUR&ËMWELT A.S.B.L.	3	0	0	0	0	3
PARKOLUX	3	0	0	0	0	3
LUXEXPO THE BOX	2	0	0	0	0	2
Telecom	15	1	4	0	7	27
SES NETWORKS	2	0	0	0	0	2
SES TECHCOM S.A.	1	0	0	0	0	1
ORANGE COMMUNICATIONS LUXEMBOURG	1	0	4	0	0	5
SES ENGINEERING	5	1	0	0	0	6
VODAFONE ROAMING SERVICES	1	0	0	0	2	3
SES S.A.	2	0	0	0	3	5
SES ASTRA	3	0	0	0	2	5
Architecture et Ingénierie	8	0	0	0	11	19
BUILDING SOLUTIONS & CONSULTING S.A.	1	0	0	0	0	1
CPPE CARBON PROCESS AND PLANT ENGINEERING SA	0	0	0	0	2	2
BEST INGENIEURS-CONSEILS	1	0	0	0	0	1
OLLEAN ETUDES LUXEMBOURG S.A.	1	0	0	0	1	2
TR ENGINEERING	1	0	0	0	4	5
INGÉNIEURS CONSEILS ASSOCIÉS	3	0	0	0	2	5
WW+ ARCHITEKTUR + MANAGEMENT SÀRL	1	0	0	0	2	3

Imprimeries, Médias et Culture – FLTL

L'OGBL confirme sa position dominante

Au sein du syndicat Imprimeries, Médias et Culture – FLTL de l'OGBL, il faut distinguer trois secteurs: celui des imprimeries, celui des médias et celui de la culture. Dans ces secteurs, l'OGBL a présenté au total 77 candidats dans 17 entreprises, ce qui lui a permis de rester stable par rapport aux élections de 2019 malgré le fait que dans 5 entreprises (dont 3 imprimeries et 2 entreprises médias) il n'y a plus eu d'élections pour raison de fermeture d'entreprise ou faute d'effectifs suffisants (moins de 15 salariés).

Sur les 47 mandats de délégués effectifs, l'OGBL en a remporté 34 (72,3%). Quant aux délégués suppléants, l'OGBL décroche 27 des 41 mandats attribués (68,85%). Le LCGB n'est plus du tout représenté dans ces 17 entreprises.

Même si l'OGBL a désormais le monopole syndical dans ces entreprises, les 32 mandats (13 effectifs et 14 suppléants)

gagnés par des candidats ou des listes non-syndicales démontrent qu'il reste encore beaucoup de travail d'information à faire auprès du personnel en ce qui concerne l'importance de délégués syndicaux.

Au niveau des imprimeries, il faut souligner le bon résultat obtenu chez Reka Print, la plus grande entreprise du secteur, où l'OGBL n'était pas représenté jusqu'à présent et où il a obtenu 2 mandats effectifs sur 4 pour sa première participation aux élections.

Dans le secteur des médias, l'OGBL a pu obtenir la totalité des mandats chez Editpress Luxembourg (*Tageblatt*) et Lumedia (*Le Quotidien*). Dans les entreprises BCE et CLT-UFA, qui appartiennent au groupe RTL, l'OGBL a pu confirmer sa position de principal négociateur de la convention collective de travail avec 6 sièges effectifs.

Dans le secteur de la culture, l'OGBL a pu confirmer son bon résultat à la «Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte» (Philharmonie et orchestre philharmonique), la Rockhal et le Centre culturel et de rencontre Neimünster avec 100% des mandats.

Il faut également souligner que l'OGBL a pu renforcer sa position dans le secteur culturel, en remportant tous les mandats effectifs dans les entreprises où le syndicat s'est présenté pour la première fois: Rotondes, Kulturfabrik, Agence luxembourgeoise d'action culturelle (ALAC) et Casino Luxembourg.

Enfin, l'OGBL obtient la totalité des mandats effectifs et suppléants chez les exploitants de cinémas et devient ainsi le seul négociateur pour la convention collective de travail sectorielle.

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ IMPRIMERIES, MÉDIAS ET CULTURE – FLTL	34	0	13	47
Imprimeries	4	0	5	9
IMPRIMERIE CENTRALE S.A.	1	0	2	3
KULTURFABRIK	1	0	0	1
IMPRIMERIE REKA	2	0	2	4
IMPRIMERIE EXEPRO	0	0	1	1
Medias et culture	30	0	8	38
EDITPRESS LUXEMBOURG S.A.	5	0	0	5
ETABLISSEMENT PUBLIC SALLE DE CONCERTS GRANDE-DUCHESSE JOSEPHINE-CHARLOTTE	5	0	0	5
LUMEDIA S.A.	2	0	0	2
MUDAM	1	0	1	2
RADIO 100,7	1	0	2	3
ROCKHAL	2	0	0	2
UTOPIA S.A.	2	0	0	2
ROTONDES	2	0	0	2
CLT-UFA	3	0	3	6
AGENCE LUXEMBOURGEOISE D'ACTION CULTURELLE A.S.B.L.	1	0	0	1
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE ABBAYE DE NEUMUNSTER	2	0	0	2
BROADCASTING CENTER EUROPE	3	0	2	5
CASINO LUXEMBOURG	1	0	0	1



Industrie

L'OGBL confirme sa position dominante

Bois, Caoutchouc, Céramique, Chimie, Ciment, Papier, Plastique, Textiles et Verre

Le secteur de l'industrie a connu une forte restructuration lors des dernières années avec plusieurs plans de maintien dans l'emploi négociés par l'OGBL. En résulte un nombre de salariés employés dans le secteur en diminution et donc un nombre de sièges à pourvoir inférieur par rapport à 2019.

Désormais l'OGBL compte 125 mandats dans le secteur, ce qui représente plus de 60% des mandats effectifs dans les entreprises dans lesquelles des candidats ont été présentés.

Ce bon résultat est directement lié à l'engagement sans relâche de l'OGBL et de ses délégués au cours des 5 dernières années dans l'intérêt de tous les salariés, que ce soit chez Dupont Teijin Films, Guardian, Goodyear, Ampacet, ou encore dans d'autres entreprises moins médiatisées.

L'OGBL reste le seul syndicat présent dans un grand nombre d'entreprises du secteur. À titre d'exemple, on peut citer les entreprises où l'OGBL a obtenu la majorité absolue: Accumalux, Ampacet Europe et Ampacet Luxembourg, Avery Dennison, Chemolux McBride, Cloos, IVC, Guardian Luxguard II, No-Nail Boxes, Tontarelli.

Des résultats excellents ont également été obtenus dans les entreprises Kronospan et Tarkett. Chez Kronospan, l'OGBL a progressé de 2 sièges. Chez Indorama Ventures Mobility Luxembourg et Kéter (anciennement Curver), l'OGBL a réussi à obtenir la majorité pour la première fois depuis plus d'une décennie. Et chez Contern, l'OGBL a su maintenir sa large majorité de 4 à 1.

En outre, des avancées ont pu être réalisées chez Goodyear, DuPont de Nemours, Mylar Specialty Films (anciennement Dupont Teijin Films) et Cosmolux.

Production alimentaire

Après l'intégration du secteur de la production alimentaire dans le syndicat Chimie, la prospection a porté ses fruits:

l'OGBL a présenté des candidats dans 13 nouvelles entreprises et a plus que doublé ses mandats effectifs.

Dans le secteur des boulangeries et pâtisseries, l'OGBL a obtenu la majorité chez Oberweis et Namur et est représenté au sein de Panord (Fischer) ainsi que chez Pains & Tradition. Ce résultat marque un grand pas en avant pour les salariés du secteur qui vont pouvoir profiter pour la première fois de délégués syndiqués. L'OGBL a clairement reçu un mandat pour négocier des meilleures conditions de travail dans un secteur où celles-ci sont traditionnellement difficiles.

L'OGBL a également pu élargir sa majorité dans la manufacture de tabacs Heintz van Landewyck. Chez le producteur de produits laitiers Luxlait, l'OGBL est devenu majoritaire pour la première fois. A la Brasserie nationale, l'OGBL a su gagner tous les sièges effectifs et à la Brasserie de Luxembourg, la candidate OGBL est première élue. Les salariés travaillant pour le producteur de pistaches Ireco et pour l'entreprise de boucherie Soludés ont quant à eux élu pour la première fois des candidats syndicaux et l'OGBL est désormais majoritaire dans ces entreprises.

Au total, le syndicat Chimie compte 154 délégués effectifs dans 44 entreprises et est donc majoritaire dans le secteur chimique et alimentaire. L'implantation de l'OGBL a pu être étendue dans le paysage industriel au Luxembourg et son combat ainsi que sa détermination pour de meilleures conditions de travail et pour de meilleurs salaires continuera dans les cinq ans à venir.

Transformation sur métaux

Dans l'industrie métallurgique (transformation sur métaux), l'OGBL a pu améliorer sa position dans presque toutes les entreprises et a pu, en outre, mettre en place de nouvelles délégations de personnel dans un certain nombre d'entreprises. L'OGBL reste ainsi de loin le syndicat le plus influent dans le secteur.

L'OGBL est, entre autres, le seul syndicat représenté chez CEBI et B Medical Systems et Ludec et a pu renforcer sa majori-

rité chez Rotarex, Cosmolux et Hydro Aluminium, entre autres.

L'OGBL est aussi particulièrement heureux d'avoir obtenu pour la première fois des représentants du personnel chez Industeam.

L'OGBL remercie ses délégations pour leur engagement et les électeurs et électrices pour leur confiance le mandat fort qu'ils lui ont donné.

Périmètre

Le «Périmètre» regroupe les entités appartenant au groupe ArcelorMittal ou ayant appartenu à ce même groupe. À ces derniers s'ajoutent les entreprises actives dans le secteur de la transformation des aciers et autres métaux.

L'OGBL maintient et confirme son score au niveau des entreprises appartenant à ArcelorMittal (AMCLE, ArcelorMittal Bissen et AGS). Ce résultat permet à l'OGBL d'être le syndicat majoritaire au sein d'ArcelorMittal au Luxembourg, toutes entités et activités confondues.

L'OGBL redevient majoritaire chez Liberty Steel Dudelange, entreprise qui traverse une situation très difficile. Malgré le contexte, les salariés de Dudelange ont renouvelé leur confiance et donné un mandat clair en ce qui concerne l'avenir du site et de ses emplois!

Ailleurs, l'OGBL remporte les deux mandats effectifs chez Aperam Stainless Services & Solutions (capital Mittal), marquant un retour en force. Les candidats OGBL récupèrent également tous les mandats chez Sam Hwa Steel à Bettembourg. L'OGBL maintient également sa majorité chez Circuit Foil et reste le seul syndicat représenté dans les entreprises Cofralux et Klein Lux. Pour finir, l'OGBL entre pour la première fois au sein de l'entreprise Wallerich.

Le travail de terrain, l'engagement des candidats et des délégués dans la défense des intérêts des entreprises et de leurs salariés expliquent ce beau résultat et forment des bases solides pour les cinq années à venir, quels que soient les défis qui les attendent. •

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	ALEBA	Autres	Total
↓ BOIS, CAOUTCHOUC, CÉRAMIQUE, CHIMIE, CIMENT, PAPIER, PLASTIQUE, TEXTILES ET VERRE	156	82	1	51	290
Chimie	125	66	1	18	210
ACCUMALUX S.A.	5	0	0	0	5
AMER-SIL	0	4	0	0	4
AVERY DENNISON LUXEMBOURG S.A.R.L.	9	0	0	0	9
CIMALUX	4	0	1	0	5
CONTERN S.A.	4	1	0	0	5
COREX LUXEMBOURG S.A.	1	0	0	1	2
COSMOLUX INTERNATIONAL S.A.	4	4	0	0	8
EURO-COMPOSITES S.A.	5	6	0	0	11
GOODYEAR	9	12	0	0	21
HYOSUNG LUXEMBOURG S.A.	2	3	0	0	5
KETER LUXEMBOURG S.À.R.L.	4	3	0	0	7
KRONOSPAN LUXEMBOURG S.A.	6	3	0	0	9
LUXGUARD II	6	0	0	0	6
NO NAIL BOXES	5	0	0	0	5
PEINTURES ROBIN	3	2	0	0	5
TECHNOFIBRES	3	1	0	0	4
TONTARELLI	6	0	0	0	6
INDORAMA VENTURES MOBILITY LUXEMBOURG SA	3	1	1	0	5
AMPACET EUROPE	1	0	0	0	1
DUPONT DE NEMOURS (LUXEMBOURG) S.À.R.L.	4	8	0	0	12
ADLER PELZER ESELBORN S.À.R.L.	3	1	0	0	4
ACTINBLACK EUROPE SARL	0	0	0	1	1
MYLAR SPECIALITY FILMS LUXEMBOURG SA	2	3	0	0	5
CLOOS	3	0	0	0	3
LUXCOS SA	1	0	0	2	3
BLASIVUS ZAHNTECHNIK S.A R.L.	1	0	0	0	1
MET-LUX	0	2	0	0	2
LUXPET PLASTIPAK	0	0	0	6	6
CHEMOLUX - MC BRIDE	6	0	0	0	6
WEBASTO LUXEMBOURG S.A.	6	2	0	2	10
CATALYST RECOVERY EUROPE EVONIK S.A.	0	1	0	1	2
TARKETT GDL S.A.	7	2	0	0	9
AMPACET LUXEMBOURG	4	0	0	0	4
AIRTECH	2	0	0	3	5
MONDO LUXEMBOURG	0	4	0	0	4
IVC LUXEMBOURG SARL	5	0	0	0	5
UNITED CAPS	1	3	0	1	5
Alimentation industrielle	31	16	0	33	80
BRASSERIE DE LUXEMBOURG	1	1	0	0	2
BRASSERIE NATIONALE	2	0	0	0	2
HEINTZ VAN LANDEWYCK	7	2	0	0	9
LUXLAIT ASSOCIATION AGRICOLE	5	2	0	0	7
CONFISERIE NAMUR	4	0	0	0	4
FISCHER	3	0	0	4	7
SOURCES ROSPORT	0	0	0	1	1
CAVES ST MARTIN	0	1	0	0	1
MOSELLA	0	0	0	3	3
OBERWEIS	4	0	0	3	7
COBOLUX	0	0	0	6	6
BOULANGERIE PÂTISSERIE JOS & JEAN-MARIE	0	6	0	0	6
DE VERBAND	0	4	0	2	6
PÂTISSERIE HOFFMANN	0	0	0	6	6
SOLUDES	2	0	0	0	2
ABATTOIR D'ETTELBRÜCK	0	0	0	6	6
PAINS & TRADITION	1	0	0	1	2
IRECO	2	0	0	1	3

	OGBL	LCGB	ALEBA	Autres	Total
↓ TRANSFORMATION SUR MÉTAUX	132	48	0	20	200
Périmètre	16	10	0	0	26
APERAM STAINLESS SERVICES & SOLUTIONS LUX S.A.	2	0	0	0	2
KLEIN LUX S.A.	2	0	0	0	2
SAM HWA STEEL S.A.	2	0	0	0	2
ARCELORMITTAL BISSEN	2	5	0	0	7
LIBERTY DUDELANGE	3	2	0	0	5
COFRALUX	1	0	0	0	1
ALLIANCE GREEN SERVICES	2	0	0	0	2
AMCLE	2	3	0	0	5
Transformations sur Metaux	116	38	0	20	174
ALCUILUX DESOX S.A.	0	2	0	0	2
B MEDICAL SYSTEMS	5	0	0	1	6
CERATOOL S.À R.L.	4	0	0	0	4
FERRONNERIE D'ART BESENIUS SARL	1	0	0	0	1
FIOR ATELIERS SARL	2	0	0	0	2
GRADEL SARL	1	0	0	1	2
HEIN SARL	4	0	0	0	4
I.E.E.- INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A.	9	0	0	0	9
JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.R.L.	4	2	0	0	6
KÖHL S.A.R.L.	2	0	0	2	4
LAEIS GMBH	3	0	0	0	3
RAVAL EUROPE S.A.	3	0	0	2	5
ROTAREX SA	7	4	0	0	11
SAINT GOBAIN ABRASIVES S.A.	3	1	0	0	4
SIMAFORM S.A.	0	2	0	0	2
T M S S.A.	2	0	0	3	5
TRACTEL SECALT S.A.	3	0	0	0	3
GTP LUXEMBOURG SÀRL	2	0	0	0	2
SISTO ARMATUREN SA	2	3	0	0	5
CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG SÀRL	4	2	0	0	6
MOOG LUXEMBOURG SÀRL	3	0	0	0	3
EUROFOIL LUXEMBOURG SA	4	2	0	0	6
ETF - EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES S.A.	4	0	0	0	4
HUSKY TECHNOLOGIES	6	7	0	0	13
MSN MAINTENANCE SOUDURE NUCLÉAIRE SÀRL	3	0	0	0	3
CERATIZIT LUXEMBOURG	5	10	0	0	15
LUDEC	2	0	0	0	2
HYDRO ALUMINIUM	2	1	0	0	3
INDUSTEAM SA	2	0	0	3	5
GUY GARDULA & ASSOCIÉS SA	2	0	0	1	3
KÖHL ANTRIEBSTECHNIK	1	0	0	3	4
WALLERICH SA	1	0	0	4	5
CEBI	9	0	0	0	9
ASTRON BUILDINGS S.A.	4	1	0	0	5
INTERNATIONAL CAN SA	3	1	0	0	4
SCHAEFFLER INDUSTRIAL CERAMICS S.À.R.L.	1	0	0	0	1
MELKTECHNIK LUXEMBURG VGMBH	1	0	0	0	1
CODIPROLUX S.A.	2	0	0	0	2

1^{er} Mai

Fête du Travail & des Cultures

→ neimënster, Lux-Grund

OGB•L
— LE SYNDICAT

10h30 > accueil

**11h00 > rassemblement
& discours du 1^{er} mai**
de Nora Back, présidente de l'OGBL

**11h30 > concerts,
spectacles & expositions**
pour petits et grands

www.ogbl.lu/1mai
entrée & navette gratuite



Vive le 1^{er} mai

Comme ces deux dernières années, l'OGBL fêtera son 1^{er} mai à l'abbaye Neumünster sous toutes ses facettes: politique, culture, famille, repas, boissons et convivialité. Et cette année, encore une fois, c'est notre 1^{er} mai. Après une année mouvementée en activités syndicales; de la défense de l'index et du pouvoir d'achat en ces temps de crise, jusqu'à la grève Ampacet, et après la victoire de l'OGBL aux élections sociales, nous nous devons tous et toutes de nous rencontrer et de fêter le 1^{er} mai 2024.

Et cette année, face à un patronat qui a le vent en poupe, et à un nouveau gouvernement conservateur et libéral, il importe tout particulièrement à l'OGBL d'adresser ses principales revendications aux partis politiques. Contre toute dégradation de notre système de pensions. Pour plus de justice fiscale. Pour l'augmentation du salaire social minimum. Pour une réduction du temps de travail et une meilleure *work/life balance*. Et bien évidemment, pour la défense de l'index.

Ces revendications et bien d'autres encore doivent être posées le jour du 1^{er} mai, mais aussi au-delà, pour un avenir avec plus de justice sociale. Car c'est précisément dans les périodes d'incertitudes économiques, de crises multiples et d'inflation croissante que la force collective des travailleurs est chaque fois à nouveau attaquée. Il est clair que seule la solidarité au sein du syndicat permet de repousser toutes les attaques. Quelques semaines avant les élections européennes, en ces temps marquées par des discours anxieux et des attaques permanentes contre nos salaires et nos acquis sociaux, nous avons plus

que jamais besoin de syndicats forts. C'est aussi pour cela que nous devons être présents en nombre ce 1^{er} mai 2024.

Nous n'avons pas besoin de fausses promesses, mais d'actes forts. C'est aussi pour cela que nous serons ensemble le 1^{er} mai 2024. Et après le discours politique, comme tous les ans, militants et militantes de l'OGBL, hommes et femmes de toutes origines, de toute nationalité, résidents ou frontaliers, issus de toutes les couches de la population, viendront en famille, avec les jeunes et moins jeunes, fêter ensemble et profiter de cette belle journée riche en culture et en émotions.

Ce n'est qu'ensemble que nous serons forts. Pour notre avenir. Vive la solidarité internationale, vive le mouvement syndical libre et vive le 1^{er} mai.

Nora Back
Présidente de l'OGBL

Les élections sociales sont passées: place à la fête!

Après un début d'année marqué par une campagne électorale excitante, les syndicats ont repris leurs luttes quotidiennes: engagement contre les injustices, négociations de conventions collectives, réactions et prises de parole, luttes et combats pour un monde plus égalitaire.

Si ces batailles sont un élément essentiel du quotidien des syndicats, ces derniers n'ont jamais perdu de vue que ce qui nous unit toutes et tous, employé-es et patron-nés, fonctionnaires et travailleur-euses, reste le besoin de convivialité, cette envie irrésistible de passer du temps ensemble, de faire la fête et de partager des expériences pour dépasser les différences culturelles de chacun-e – lorsqu'il y en a!

Pour y parvenir, il y a maintenant presque deux décennies, l'OGBL, l'ASTI et ASTM se sont mis en tête de trouver un lieu susceptible de réunir une foule importante, en plein centre du pays, un endroit unique, représentatif des valeurs qu'ils défendent au quotidien. Ce lieu ne pouvait être que le site de neimënster.

Impossible d'imaginer la fête du Travail et des Cultures ailleurs qu'au pied du rocher du Bock. Le site de neimënster est indissociable de cette fête populaire unique qui représente tant de joie et de bonheur. Cette année encore, près de 3000 personnes seront sur place, sous la pluie comme au soleil, pour assister aux discours galvanisants des représentant-es de l'OGBL.

Le public en profitera pour faire des escales gastronomiques dans

plusieurs parties du globe que les ressortissant-es de ces régions voudront partager – je serai la première à me précipiter sur le stand des *sardinhas assadas*; un régal! Mais il n'y aura pas seulement à boire et à manger. Nous retrouverons des groupes musicaux pour tous les goûts et tous les publics, du théâtre, des lectures et des ateliers créatifs pour les plus petit-es. Personne ne sera oublié!

La fête des travailleurs du 1^{er} mai et ce qu'elle représente reste plus importante que jamais. Des centaines de personnes sont montées sur les barricades, ont lutté pour elle. Honorons-les! Soyons fier-es que le Luxembourg lui accorde toujours l'importance qu'elle mérite. Réunissons-nous pour partager ensemble une journée de convivialité à neimënster.



Ainhoa Achutegui
Directrice neimënster





1 Mai

→ neimënster, Lux-Grund

Fête du Travail & des Cultures

entrée gratuite

10:30 - 11:00 1 Accueil

11:00 - 11:30 3 Rassemblement et discours du 1^{er} mai de la présidente, Nora Back

Concerts

10:45 - 11:00 3 Big Music Band

11:30 - 11:45 3 Big Music Band

11:45 - 12:00 3 Dany le Loup & DJ Headmasta

12:15 - 13:00 3 De la Mancha

13:30 - 14:15 3 Bantou Kingz

14:45 - 15:30 3 One Soul Journey

16:00 - 16:45 3 Nicola Són

17:15 - 18:00 3 Fred Barreto Group

Entractes

14:15 - 16:45 3 Les Lutins

Spectacles pour petit.e.s et grand.e.s

15:30 - 16:50 4 Evidences inconnues

14:00 & 16:00 6 Tri2pattes : Fir Laachen, dréckt 3

14:00 & 16:00 5 Une journée à Takaledougou

14:45 & 16:30 2* Jonn Happi

Ateliers

13:00-18:00 8 Peinture - Nelson Neves (Cap Vert)

14:00 - 18:00 8 Porte-clés & crocodiles - Papa Filalou Kane

13:00 - 18:00 1 Poterie-modelage - Kingsley Ogwara (Niger)

14:00 - 18:00 8 Thaumatrope - Florence Hoffmann

Expositions

10:00 - 18:00 7 Lucien Wercollier

10:00 - 18:00 8 The Waiting Rooms | Stéphane Roy

Village Gastronomique

12:00 - 18:00 3 Venez déguster des plats du monde entier

Stands Info-Vente

12:00 - 18:00 1 OGBL / Editions PHI SA / FGIL / Chambre des salariés / Editpress
ASTM / Pharmaciens sans frontières / ASTI / ONG Solidarité syndicale
Radio Latina

* En cas de pluie: Salle J. Ensch (7)



Navette gratuite
toutes les 20min

P&R Bouillon → Rocade
→ Plateau St. Esprit

Infos:
ogbl.lu/1mai

PROGRAMME CULTUREL

Big Music Band

Swing, Rock, Latin

🕒 10:45 & 11:30

📍 Parvis

Fondé par 3 musiciens, Big Music Band 2001, est aujourd'hui une formation classique de Big Band et dispose aussi d'une formation combo avec 14 musiciens. Le programme comprend des pièces bien connues du swing, du rock et du latin.



Dany le Loup & DJ Headmasta

Rap

🕒 11:45 - 12:00

📍 Parvis

Le rappeur luxembourgeois Dany le Loup a remporté le concours «La musique, c'est nous» lancé par l'OGBL en collaboration avec la Fédération luxembourgeoise des auteurs et compositeurs (FLAC). Sa chanson «Le chant des travailleurs» donne inmanquablement envie de réclamer son dû.

La musique est produite par son vieil acolyte MC Headmasta, qu'il connaît depuis l'époque où Dany faisait de la musique punk, avec le groupe Los Duenos (2010-18), lequel a connu un certain succès au pays comme hors des frontières. Depuis 2018, Dany le Loup a publié deux albums avec le rappeur de Bristol Drapes, avant de présenter son propre disque, début 2023, La tête qui explose.



De la Mancha

Rock

🕒 12:15 - 13:00

📍 Parvis

Formé en 2011, De la Mancha est un groupe de rock basé au Luxembourg, composé initialement de Marc «Frisko» Frischkorn (guitare), Jos Seil (guitare), Paul Lebrun (basse), Paul Neuen (batterie) et Pol Dechmann (chant). Après la soudaine perte de Paul Lebrun en 2014, Gilles Loes a rejoint le groupe en tant que nouveau bassiste.

Pol Neuen a quitté le groupe en 2018 pour laisser la place à Konni Trost à la batterie. Gilles part en 2019 et est remplacé par Dan Thurmes. En 2014, le nom original du groupe, «Sacred numbers», a été changé en «De la Mancha», en réminiscence de «Don Quixote de la Mancha», le célèbre héros littéraire de Cervantès, qui se bat contre les moulins à vent. En souvenir de leur bassiste défunt, le nom du groupe a été conservé mais a été remplacé en 2020 par sa forme abrégée, «dLm».



Bantou Kingz

🕒 13:30 - 14:15

📍 Parvis

A l'origine du projet «Bantou Kingz», il y a l'amitié entre trois jeunes hommes originaires de la République Démocratique du Congo, amoureux de musiques noires américaines, de rumba congolaise et de chanson française.

On nomme «Bantous» («bantou» signifie «humains» en kikongo) les locuteurs des langues bantoues (environ quatre cent cinquante langues) sur le continent africain, répartis du Cameroun aux Comores et du Soudan à l'Afrique du Sud.

Bantou Kingz est une aventure musicale aux multiples facettes, la rencontre entre les rythmes de la terre-mère, l'Afrique, et les sonorités du pays d'adoption, mêlant ainsi influences occidentales (RnB, jazz, variété française, blues, gospel, soul) et sonorités africaines (rumba congolaise, ndombolo, afrobeats...). Les Bantou Kingz rendent hommage à la culture portée par chacun d'entre nous et à celle que nous embrassons à notre arrivée dans un pays d'accueil.



One Soul Journey

Singer-songwriter

🕒 14:45 - 15:30

📍 Parvis

The One Soul Journey est un projet en solo de l'auteur-compositeur-interprète Randy Melton qui rend hommage à la culture musicale noire américaine des dernières 50 ans et plus. Bénéficiant du soutien de Bojan Perko, OSJ est une expérience centrée sur différents thèmes couvrant le jazz, la soul, le funk, le gospel et le rhythm and blues, qui donne au public l'occasion de participer à un ultime voyage dans le temps.



Nicola Són

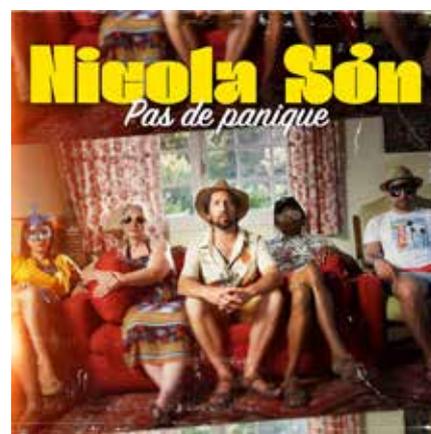
Latin Samba, Groove & Pop

🕒 16:00 - 16:45

📍 Parvis

Nicola Són est considéré au Brésil et sans doute en France comme le plus brésilien des chanteurs français. Il propose un nouveau répertoire de chansons latines et pop mêlé de samba-chanson et de groove brésilien.

Son nouvel album *Pas de Panique* (<https://bfan.link/pas-de-panique>) est sorti le 15 septembre 2023.



Infos navette
gratuite & accès

Entrée
& navette
gratuite

Fred Barreto Group

Rock

🕒 17:15 - 18:00

📍 Parvis

Le furieux guitariste brésilien Fred Barreto est unique en son genre! En effet, il fait partie de ces musiciens que l'on reconnaît dès les premières notes jouées. Le public ne peut rester indifférent à son puissant son. Barreto est très sérieux lorsqu'il s'agit de jouer du rock solide ou du blues brut et aucun rapprochement n'est à faire avec d'autres guitaristes: Fred Barreto est un guitariste expérimenté qui fait son propre «truc» avec et cela avec beaucoup de talent, de virtuosité et d'âme.

Avec Nadja Prange à l'orgue, Daniel Fastro à la basse et Michael Stein à la batterie, ils forment le Fred Barreto Group, affectueusement appelé FBG.

Ce quartet luxembourgeois de blues rock passionné allie la vigueur durable de la musique rock à l'essence émouvante du blues, ce que l'on peut particulièrement sentir et voir lors de leurs concerts.



Les Lutins

🕒 14:15 & 15:30 & 16:45

📍 En déambulation

Fraîchement sortis de leur forêt: la forêt d'Argonne. Ces lutins aux caractères bien affirmés, vous emportent dans leur univers...

Menés par leur patriarche, ils reviennent sur les traces de leurs ancêtres. Au gré de la vie et des péripéties qu'elle leur impose, ils cherchent leur source d'énergie.

Parviendront-ils à la trouver?

Par: Cie Cirque Asymétrik

Photos : Sébastien Le Couster



Tri2pattes: Fir Laachen, dréckt 3

Comédie en langue luxembourgeoise

🕒 14:00 & 16:00

📍 Salle José Ensich

Nouveau programme de Tri2pattes, la seule troupe de comédie au Luxembourg. A l'occasion de son 10ème anniversaire, Tri2pattes présente un programme comique spécial anniversaire, un mélange d'inédits et de best-of.

Un quotidien sans rire, cela devrait être interdit! Et pourtant, rire n'est pas une évidence pour tout le monde! Nous nous stressons, nous ne sommes pas motivés et nous sommes énervés, nous sommes grincheux, nous nous mettons parfois vraiment en colère, alors que la plupart du temps, tout cela ne nous mène pas vraiment loin! Et pourtant, nous pourrions en fait rire de nos propres âneries si nous ne nous prenions pas tellement au sérieux! Et en se regardant dans le miroir, certains pourraient avoir une toute nouvelle perspective! Qu'est-ce que ce serait drôle!

Voilà le leitmotiv et la principale source d'inspiration de ce nouveau programme comique de Tri2pattes, qui propose une multitude de sketches, de chansons, de danses, de mimes et de clowneries amusants. Un moment plein de bonne humeur, voilà ce qui est au programme. Ici, le rire n'est pas une option, même pour ceux qui ont du mal sur ce point ! Osez, passez et voyez par vous-même.



Une journée à Takaledougou

🕒 14:00 & 16:00

📍 Salle Edmond Dune

Du réveil à la préparation des repas, en passant par la sieste et le travail dans les champs. Une journée à Takaledougou nous évoque en musique le quotidien d'un village, au sud-ouest du Burkina Faso, en bordure du fleuve Comoé. L'association de sons collectés sur place, de sonorités traditionnelles mandingues revisitées et d'électro ambiant nous immerge dans ce petit village d'Afrique de l'Ouest, où les griots rythment de leur voix les petits et grands événements de la vie de ses habitants.

Production: Du Vent dans les Ouïes / Distribution: Gurvan Loudoux (compositeur, musicien), Amadou Diao (Compositeur, musicien et interprète), David Arnassalom (régie lumière)



Jonn Happi

One man circus

🕒 14:45 & 16:30

📍 Jardin, en cas de pluie: Salle Michel Delvaux

Jonn Happi emmène avec beaucoup d'humour et d'élégance son charmant public dans un monde plein de magie, de jonglerie et d'improvisation.



Evidences inconnues

Spectacle, < à partir de 12 ans

🕒 15:30

📍 Salle Robert Krieps

Dans «Évidences inconnues», Kurt Demey et Joris Vanvinckenroye tentent de défier le hasard pour saisir au vol la lueur éphémère démontrant son existence. Le public est plongé dans un mélange de genres associant théâtre, musique et mentalisme et où les coïncidences qui s'accumulent deviennent pure magie. «Le drôle de duo surprend et épate et [...] plonge le public dans un moment hors du

temps. L'impossible devient possible. Et toujours incroyable.» Nathalie Simon, Le Figaro – 23 février 2019.

Production: CIE Rode Boom / Distribution: Ecriture, conception, interprétation, mentalisme et scénographie: Kurt Demey / Conception, musique et interprétation: Joris Vanvinckenroye / Dramaturgie: Frederika Del Nero / Interprétation (en alternance): Benjamin Mouchette, Frederika Del Nero, Cédric Coomans, Peter Michel / Collaboration à la mise en scène: Cédric Orain / Création lumière: Janneke Donkersloot / Régie lumière: Fabien Gruau / Construction: Jeronimo Garcia / Diffusion: AY-ROOP

Un grand merci à Satya Roosens, Peter Michel, Jan Verschoren et Fabien Gruau



Entrée & navette gratuite

Lucien Wercollier

Exposition permanente

🕒 10h - 18h

📍 Déambulatoire

Pierre, bronze, marbre, albâtre, verre, l'œuvre de Lucien Wercollier est inscrite dans ces matériaux divers que tour à tour il découvrira et ne quittera plus. Une œuvre à (re) découvrir à l'Abbaye de Neumünster où la collection privée de la famille Wercollier est réinstallée dans le déambulatoire de l'Abbaye, dans une scénographie spécialement conçue pour le lieu. Si les sculptures de Wercollier sont présentes en de nombreuses collections et de nombreux musées publics au Luxembourg et à l'étranger (Musée d'Art Moderne de Paris, Israel Museum de Jérusalem, Musée Olympique de Lausanne, Olympic Sculptures Parc de Séoul, Palais de l'Europe à Strasbourg...), cette exposition permanente est le seul ensemble qui documente la vie et l'œuvre de l'un des grands artistes du XX^e siècle.

Né en 1908, Lucien Wercollier s'est éteint en 2002, à l'âge de 94 ans. Entre ces deux dates, les années de formation à Bruxelles et à Paris, la découverte de Maillol, Brancusi et Arp, mais aussi les années de guerre, l'arrestation et l'incarcération à la prison du Grund puis la déportation en Allemagne et en Silésie, feront d'un sculpteur talentueux, un artiste d'exception, à «la recherche de l'accord le plus total entre lignes, structures, formes et signification, accord de plus en plus profond et parfait» (G. Wagner).



The Waiting Rooms

Exposition

🕒 10h - 18h

📍 Cloître Lucien Wercollier

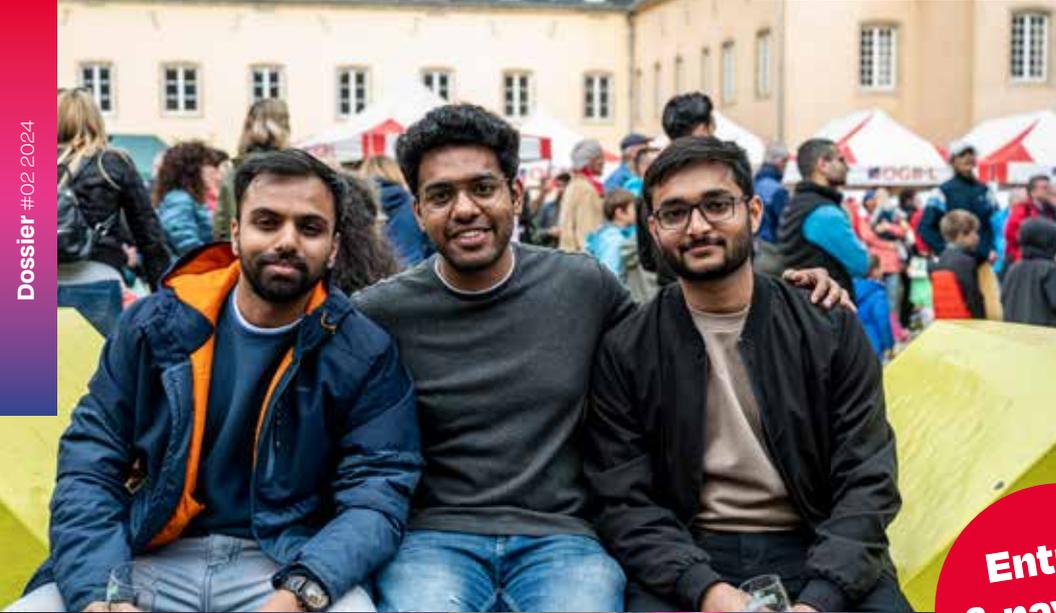
Constitué comme un cycle évolutif d'environnements déclinant les codes de la salle d'attente pour mieux en explorer son concept, sa fonctionnalité, ses règles et ses détournements possibles, The Waiting Rooms, la nouvelle proposition de l'artiste Stéphane Roy, offre une multitude d'expériences variées à travers le temps. Un sanctuaire autour de la rencontre, une exploration des formes de bien-être, un laboratoire de désirs et de désobéissances, ou encore un terrain de jeu sociétal engageant la participation des individus et des communautés.



ogbl.lu/1mai



Infos navette
gratuite & accès



Entrée & navette gratuite



Dossier #02 2024



PLAN DU SITE



neimënster

28 Rue Münster L-2160 Luxembourg-Grund



1

Agora Marcel Jullian

Atelier poterie et modelage /
Workshop Töpferei & Modellieren



8

Cloître Lucien Wercollier

Ateliers / Workshops
The Waiting Rooms



2

Jardin

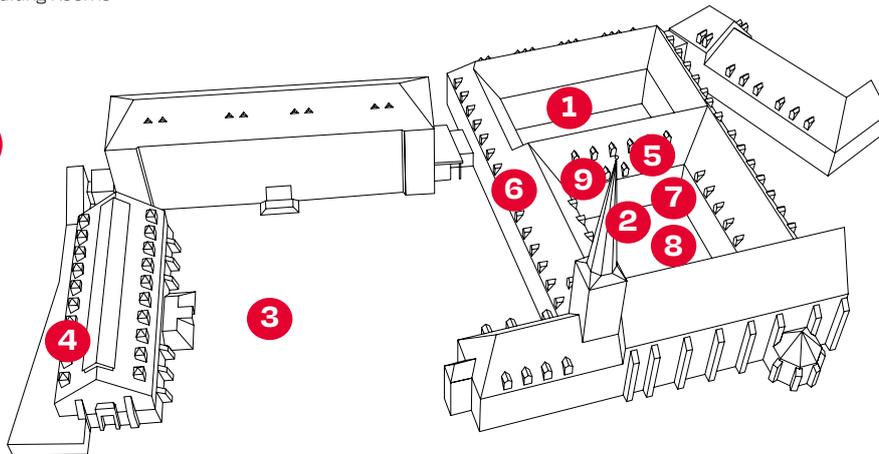
John Happi



7

Déambulateur

Lucien Wercollier



3



Parvis

Les Lutins, Big Music Band,
Dany le Loup, De la Mancha,
Bantou Kingz,
One Soul Journey, Nicola Son



6

Salle José Ensch

En cas de pluie / Bei Regen:
John Happi



4

Salle Robert Kriepps

Evidences inconnues



5

Salle Edmond Dune

Une journée à Takaledougou

OUT OF THE CROWD

20 years of independent music festival

GILLA BAND (EIR) BDRMM (UK) COLA (CAN)
MASERATI (USA) TRAMHAUS (NL) CORRIDOR (CAN)
NO METAL IN THIS BATTLE (L) LIP CRITIC (USA)
DUCKS LTD (CAN) JOHNNIE CARWASH (FR)
FOREIGNERS (L)



**Jamais
seul
face à
l'injustice
sociale!**

hello.ogbl.lu — ogbl.lu —   

OGB•L
— LE SYNDICAT

Secteur Financier

L'OGBL progresse de 10 % dans le secteur

Dans le secteur financier, ce sont au total 344 délégués effectifs et suppléants de l'OGBL qui ont été élus dans le cadre des élections sociales de 2024. Comparé à 2019, l'OGBL enregistre une augmentation de 10 % en termes de nombre de délégués effectifs élus.

L'OGBL Secteur Financier a su conserver et augmenter sa majorité dans nombre d'entreprises (Caceis Bank, City Bank, CMCM, Eurobank, UI EFA, Union Investment Luxembourg) et obtenir la totalité des sièges au sein des délégations d'Attrax Financial Services, Brown Brothers Harriman, d'Edmond de Rothschild Europe SA, d'Intesa Sanpaolo Bank, de Lombard Assurance, de Skandinaviska Enskilda Banken (SEB), de Swiss Life Luxembourg

Global Solutions et de Worldline.

L'OGBL progresse également dans les entreprises phares de l'Aleba, notamment chez Quintet, Baloise Assurances, Northern Trust et à la Société Générale où il a pu acquérir des sièges supplémentaires.

Dans les nouvelles entreprises, où l'OGBL a présenté des listes pour la première fois, il enregistre un grand succès à la Banque de Luxembourg, mais également des résultats positifs notamment chez City Bank, Advanzia, 3C Payment/Planet, CNP, Eurobank, Massena et Natixis corporate, (toutes deux 100% OGBL), RBS international Luxbranch et Svenska Handels Banken.

L'OGBL est représenté dans 14 entre-

prises d'assurances (comme en 2019), dans 51 banques (9 de plus qu'en 2019) et dans 7 autres entreprises financières.

Dans les 7 principales banques de la Place, l'OGBL dispose de 49 des 100 mandats de délégués effectifs, contre 22 pour l'ALEBA et 29 pour le LCGB — BGL BNP Paribas: 7 sièges, Banque Internationale à Luxembourg: 7 sièges, Société Générale Luxembourg: 4 sièges, BNP Paribas Succursale de Luxembourg: 9 sièges, Caceis Bank. 6 sièges, Caceis IS: 4 sièges, Banque de Luxembourg: 12 sièges.

Le syndicat OGBL Secteur Financier remercie tous les candidats OGBL élus, non-élus et tous les salariés pour leur confiance •

N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	ALEBA	Autres	Total
↓ SECTEUR FINANCIER	183	62	106	52	403
Assurances	31	6	18	8	63
ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG SA	0	0	0	3	3
BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.	5	0	1	0	6
BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A.	1	0	4	0	5
CARDIF LUX VIE	1	0	6	0	7
LA LUXEMBOURGEOISE SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES	4	0	4	0	8
LA MONDIALE EUROPARTNER	0	5	0	0	5
LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE SA	8	0	0	0	8
SWISS LIFE LUXEMBOURG GLOBAL SOLUTIONS	5	0	0	0	5
CMCM	2	1	0	0	3
FOYER GLOBAL HEALTH S.A.	2	0	3	0	5
CNP LUXEMBOURG	1	0	0	1	2
BPCE NATIXIS LIFE	1	0	0	2	3
SWISS RE EUROPE SA	1	0	0	2	3
Autres entreprises financières	25	3	5	15	48
TEMENOS SOFTWARE LUXEMBOURG SA	0	0	0	1	1
VERIZON BUSINESS SECURITY SOLUTIONS LUXEMBOURG SA	1	0	0	0	1
UI EFA	5	2	0	0	7
NORDEA INVESTMENT FUNDS	0	0	5	0	5
ATTRAX FINANCIAL SERVICES SA	7	0	0	0	7
WORLDLINE FINANCIAL SERVICES S.A.	6	0	0	0	6
MASSENA PARTNERS LUXEMBOURG	2	0	0	0	2
NORDLUX VERMÖGENSMANAGEMENT	0	0	0	2	2
GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG	1	0	0	3	4
URBAN PARTNERS MANAGEMENT COMPANY SA	0	0	0	2	2
PLANET	3	0	0	0	3
ZEDRA LUXEMBOURG SA	0	1	0	1	2
MACQUARIE INFRASTRUCTURE AND REAL ASSETS S.A.R.L	0	0	0	2	2
IQ SOLUTIONS S.À R.L.	0	0	0	4	4
Banques	127	53	83	27	290
BANQUE DE PATRIMOINES PRIVÉS	4	0	1	0	5
BANQUE INTERNATIONALE À LUXEMBOURG	7	5	4	0	16
BANQUE RAIFFEISEN SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE	0	10	0	0	10
BGL BNP PARIBAS SA	7	8	2	0	17



N° de délégués effectifs	OGBL	LCGB	ALEBA	Autres	Total
BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.	7	0	0	0	7
CACEIS BANK LUXEMBOURG	6	5	2	0	13
CLEARSTREAM BANKING SA	0	0	7	0	7
CLEARSTREAM SERVICES SA	1	4	5	0	10
DNB LUXEMBOURG SA	0	0	0	2	2
ERI BANCAIRE LUXEMBOURG SA	2	0	0	2	4
ICBC (EUROPE) SA	2	0	0	5	7
LRI INVEST SA	1	0	4	0	5
MITSUBISHI UFJ INVESTOR SERVICES & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.	2	0	3	0	5
NORTHERN TRUST	3	0	4	0	7
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN SA	5	0	0	0	5
UNICREDIT INTERNATIONAL BANK (LUXEMBOURG) S.A.	0	0	0	3	3
UNION BANCAIRE PRIVEE (EUROPE) SA	0	0	5	0	5
UNION INVESTMENT LUX. SA	3	0	1	0	4
INTESA SANPAOLO WEALTH MANAGEMENT	2	0	3	0	5
BNP PARIBAS S.A.	9	5	0	0	14
RBS INTERNATIONAL LUXEMBOURG BRANCH	1	0	0	1	2
EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE) SA	7	0	0	0	7
CITI BANK EUROPE PLC LUXEMBOURG	4	0	2	0	6
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA	5	0	0	0	5
BANK OF CHINA LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH	2	0	2	4	8
LUXEMBOURG STOCK EXCHANGE	2	0	0	3	5
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG	4	0	11	0	15
CACEIS INVESTOR SERVICES BANK	4	6	2	0	12
QUINTET PRIVATE BANK	3	0	7	0	10
HSBC CONTINENTAL EUROPE, LUXEMBOURG	2	3	1	0	6
DEUTSCHE BANK AG FIL. LUXEMBURG	0	0	2	0	2
RBS INTERNATIONAL DEPOSITARY SERVICES	1	0	2	0	3
SVENSKA HANDELSBANKEN	1	0	1	1	3
CHINA MERCHANTS BANK (EUROPE) SA	1	0	0	1	2
NATIXIS CORPORATE AND INVESTMENT BANKING LUXEMBOURG	3	0	0	0	3
ADVANZIA BANK	3	0	3	0	6
BANQUE DE LUXEMBOURG	12	0	1	0	13
CRÉDIT SUISSE (LUXEMBOURG) SA	1	5	0	0	6
EUROBANK PRIVATE BANK LUXEMBOURG S.A.	3	0	0	2	5
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	3	0	2	0	5
BANK GPB INTERNATIONAL SA	1	2	0	2	5
BANKINTER	1	0	0	1	2
UBS (EUROPE) SE, LUXEMBOURG BRANCH	2	0	6	0	8
Fiduciaires	0	0	0	2	2
IF PAYROLL & HR	0	0	0	2	2

Aviation civile

Des résultats partiels

Les élections sociales restent une affaire à suivre dans le secteur de l'aviation civile. En effet, en raison du transfert des activités du Cargo Center de Luxair vers la nouvelle société LCH (LuxCargo Handling), les élections ont été reportées de quelques mois pour garantir que ces deux grandes entreprises et les 3 000 salariés concernés puissent bénéficier d'une représentation adéquate du personnel au cours des 5 prochaines années. Si les élections avaient eu lieu en mars, les salariés des deux entreprises se seraient retrouvés avec des délégations incomplètes, voire décimées, après le

transfert du personnel du cargo qui aura lieu le 1^{er} mai de cette année. Ceci aurait inévitablement rendu nécessaire l'organisation de nouvelles élections pour les deux délégations du personnel — Luxair et LCH — au cours de cette même année.

En ce qui concerne les autres entreprises du Findel, le mot d'ordre est la stabilité. L'OGBL a su maintenir sa majorité et ses 4 mandats auprès de Lux-Airport (la société de l'aéroport) et a obtenu 5 mandats effectifs chez Cargolux. La pratique douteuse et peu démocratique du LCGB de présenter une liste syndicale exclusi-

vement dédiée aux pilotes et une autre liste apparentée pour diviser le personnel du sol rend la situation très difficile. En outre, l'OGBL reste le seul syndicat représenté auprès de China Airlines et sera désormais représenté comme seul syndicat chez Supply Chain (Gate Group).

A noter enfin que le personnel de l'administration de la navigation aérienne (ANA) ne vote pas aux élections du 12 mars, car il s'agit d'un service public et les personnes qui y travaillent sont des fonctionnaires.

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ AVIATION CIVILE	12	10	7	29
Aviation Civile	12	10	7	29
CARGOLUX	5	9	2	16
CHINA AIRLINES	1	0	0	1
LUX-AIRPORT	4	1	2	7



Services privés de nettoyage

Un résultat serré

Dans certaines entreprises, l'OGBL a confirmé sa position de leader avec une majorité absolue, comme chez Genesa (5 sièges sur 5), Comco (5 sièges sur 5), Luxmaintenance (3 sièges sur 3), Actor Augias (2 sièges sur 2). Dans d'autres, il conserve une forte majorité, c'est le cas chez Onet Luxembourg (9 sièges sur 12), LaurentyLuxembourg (4 sièges sur 5), Propper (4 sièges sur 5), ASQ (3 sièges sur 5), WISAG Cleaning Service (8 sièges sur 15), et chez Atalian où l'OGBL est à égalité (5 sièges sur 5),

L'OGBL a aussi conservé tous les mandats à la Blanchisserie Monplaisir (2 sièges sur 2) et à la Buanderie centrale Spidolswäscherei (2 sièges sur 2).

Par ailleurs, l'OGBL s'est implanté pour la première fois dans de nouvelles entreprises: Apleona Luxembourg (3 sièges sur 4), CForClean (2 sièges sur 6), Fairy Cleaning (2 sièges sur 2), Dussmann Lavador (2 sièges sur 2),

Dans l'entreprise Innoclean, l'OGBL a pu renforcer sa position en remportant 2

sièges supplémentaires (6 sièges sur 12 au total).

Malheureusement, l'OGBL n'a pas réussi à convaincre les électrices et électeurs d'ABSC (0 sièges sur 8), de Dussmann Service (7 sièges sur 19), de Samsic (2 sièges sur 8), d'ISS Facility (3 sièges sur 9), de son engagement au cours des dernières années et de son programme pour les cinq années à venir.

Depuis quelques années, certaines directions mettent de plus en plus de bâtons dans les roues de l'OGBL afin de l'affaiblir. Celles-ci ont notamment trouvé un allié efficace, en accordant des facilités à l'autre syndicat. Cette alliance entre le patronat et le LCGB, qui a mobilisé ses troupes pour participer au vote chez Samsic, ISS Facility, Dussmann Service et ABSC pour battre l'OGBL, était difficile à tenir et n'est pas non plus neutre dans le résultat global des élections.

En tout état de cause, cette attitude renforce l'OGBL dans sa position et le conduira à persister dans son travail syn-

dical de qualité au bénéfice des salariés du secteur du nettoyage.

Le syndicat Services privés de nettoyage remercie tous ses candidats pour leur implication dans ces élections!

L'OGBL Nettoyage assurera un soutien sans faille à tous ses délégués et les accompagnera tout au long de leur mandat. Ensemble, nous ferons progresser les conditions de travail dans le domaine du nettoyage, en continuant nos efforts pour maintenir et étendre notre présence syndicale dans les sociétés de nettoyage et ainsi, représenter et défendre au mieux les intérêts des tous les salariés au Luxembourg. •

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Autres	Total
↓ SERVICES PRIVÉS DE NETTOYAGE	87	79	14	180
Entreprises de nettoyage	81	69	12	162
ABSC S.A.	0	8	0	8
BUANDERIE CENTRALE SPIDOLSWÄSCHEREI	2	0	0	2
COMCO MCS S.A.	5	0	0	5
INNOCLEAN	6	6	0	12
OMNICLEAN	0	0	3	3
A.S.Q. S.À R.L.	3	0	2	5
ONET LUXEMBOURG S.À R.L.	9	3	0	12
ATALIAN GLOBAL SERVICES S.À R.L.	5	5	0	10
DUSSMANN SERVICE	7	12	0	19
ACTOR AUGIAS S.À R.L.	2	0	0	2
WISAG CLEANING SERVICE	8	7	0	15
DUSSMANN LAVADOR	2	3	0	5
GENESA	5	0	0	5
LIMA FACILITY SERVICES S.À R.L.	0	2	0	2
LAURENTY LUXEMBOURG S.À R.L.	4	1	0	5
ISS FACILITY SERVICES	3	6	0	9
APPI-LUX S.À R.L.	0	2	2	4
BLANCHISSERIE MONPLAISIR S.A.	2	0	0	2
FAIRY CLEANING SERVICES	2	0	0	2
NETTO CONCEPT PLUS S.À R.L.	0	0	1	1
LUX MAINTENANCE	3	0	0	3
CFORCLEAN S.A.	2	4	0	6

N° de délégués effectifs	OGBL	LGGB	Autres	Total
GREENCLEAN CONCEPT	1	0	1	2
PROPPER S.À R.L.	5	1	0	6
SAMSIK FACILITY SERVICES S.À R.L.	2	6	0	8
EXTRA TIME S.À R.L.	0	0	2	2
APLEONA	3	0	1	4
AN-NET SERVICE S.À R.L.	0	3	0	3
Services privés d Hygiène - Recycling	6	10	2	18
HARSCO METALS LUXEMBOURG S.A.	0	3	0	3
LAMESCH S.A.	3	7	0	10
OXYTEC S.A.	0	0	2	2
SODI LUXEMBOURG SA	1	0	0	1
REMONDIS LUXEMBOURG SÂRL	2	0	0	2



Chemins de Fer

Un résultat dont l'OGBL/Landesverband ne peut se satisfaire

CFL: Chez les CFL, le résultat des élections a été très serré pour les candidats OGBL/Landesverband.

Avec 51,18% contre 48,82% pour le Syprolux, l'OGBL/Landesverband a pu maintenir de justesse la majorité au sein de l'entreprise. Cependant, elle ne se reflète pas dans la répartition des sièges, car on observe une égalité dans tous les services: Délégation centrale CFL (5-5), Délégation AV (2-2), Délégation BU (2-2), Délégation EI (2-2), Délégation MI (3-3), Délégation SC (3-3), Délégation TM (3-3).

À noter que l'OGBL/Landesverband a manqué de peu un siège supplémentaire dans les services AV (25 voix) et TM (32 voix).

Filiales des CFL et Luxtram: En ce qui concerne les différentes filiales des CFL ainsi que Luxtram et Sibelit, le résultat n'est malheureusement pas aussi positif

pour les candidates et candidats qui se sont présentés aux élections.

Chez CFL Mobility, CFL Site Services, Lorry-Rail et Sibelit, l'OGBL/Landesverband a obtenu tous les sièges (1 siège CFL Mobility & Sibelit SA - 2 sièges CFL Site Services & Lorry-Rail SA). Ce qui est très positif.

Chez CFL Cargo, l'OGBL doit céder la majorité au LCGB (3 sièges pour l'OGBL - 4 sièges pour le LCGB). Chez CFL Technics, le résultat est de 3 contre 3 — en 2019, l'OGBL/Landesverband y disposait encore de la majorité absolue.

Quant à CFL Multimodal, l'OGBL/Landesverband a perdu la majorité absolue au profit du LCGB. Désormais, il ne dispose plus que de 2 délégués dans la délégation.

Chez CFL Logistics, l'OGBL a décroché un mandat de délégué contre 4 pour le

LCGB. Chez CFL Immo, il y aura à l'avenir un délégué du personnel OGBL. Malheureusement, l'OGBL/Landesverband n'a pas déposé de liste chez CFL Terminals — cela ne doit pas se reproduire lors des prochaines élections.

En ce qui concerne Luxtram, où l'OGBL/Landesverband était jusqu'à présent le seul syndicat représenté, il a dû céder la majorité à une liste "neutre". Après les élections toutefois, un accord a pu être trouvé avec cette liste pour une fraction commune, la délégation restera donc une délégation OGBL/Landesverband.

Le Syndicat Chemins de fer FNCTTFEL/Landesverband, se voit dans l'obligation de se remettre en question et d'en tirer les bonnes conclusions afin de faire pencher la balance à son avantage lors des prochaines élections sociales.

N° de délégués effectifs

	OGBL	LCGB	Syprolux	Autres	Total
↓ CHEMINS DE FER FNCTTFEL/LANDESVERBAND	37	14	20	4	75
Groupe CFL	20	0	20	0	40
DÉLÉGATION CENTRALE	5	0	5	0	10
SERVICE AV	2	0	2	0	4
SERVICE BU	2	0	2	0	4
SERVICE EI	2	0	2	0	4
SERVICE MI	3	0	3	0	6
SERVICE SC	3	0	3	0	6
SERVICE TM	3	0	3	0	6
Succursales CFL	12	14	0	1	27
CFL CARGO	3	4	0	0	7
CFL IMMO SA	1	0	0	1	2
CFL LOGISTICS	1	4	0	0	5
CFL MULTIMODAL	2	3	0	0	5
CFL SITE SERVICES	2	0	0	0	2
CFL TECHNICS	3	3	0	0	6
Tramways	2	0	0	3	5
LUXTRAM S.A.	2	0	0	3	5
Autres entreprises ferroviaires	3	0	0	0	3
LORRY-RAIL	2	0	0	0	2
SIBELIT S.A.	1	0	0	0	1

Transport sur Route & Navigation

Un résultat mitigé

Dans le secteur des bus privés, l'OGBL reste minoritaire. L'OGBL a pu néanmoins maintenir et même renforcer ses majorités syndicales chez Voyages Emile Weber, Demy Schandeler et WEmobility. En outre, avec 5 délégués sur 7, l'OGBL a pu obtenir pour la première fois la majorité chez Voyages Vandivinit, et ce malgré une liste incomplète. L'OGBL détient ainsi la majorité dans toutes les entreprises privées d'autobus de plus de 300 salariés, à l'exception de Sales-Lentz Autocars.

Dans le secteur du transport de marchandises et de la logistique, l'OGBL obtient, pour la première fois, quatre délégués chez Kuehne + Nagel et chez Arthur Welter et peut ainsi établir une forte présence dans les plus grandes entreprises du secteur. On constate également que le secteur reste marqué

par des délégués soi-disant «neutres», pilotés par les directions des entreprises concernées.

Le secteur des taxis reste le parent pauvre du transport routier: aucun mandat n'a pu être obtenu dans les entreprises traditionnelles de taxis. Au regard de la réforme annoncée des taxis, cela signifie que la lutte doit être menée sans présence permanente dans les plus importantes entreprises. En ce qui concerne les «taxis-ambulances», l'OGBL a pu, entre autres, obtenir 100% des mandats dans la plus grande entreprise, Luxambulance. Avec une présence renforcée dans le transport privé de malades, l'OGBL pourra donc mieux aborder les problèmes du secteur.

Chez Chemgas Barging, une entreprise de navigation fluviale, l'OGBL continue

d'avoir la majorité absolue. Et l'OGBL a également pour la première fois une représentation chez CLDN RoRo, une entreprise de navigation maritime.

L'OGBL remercie tous les candidats et les soutiens dans le secteur pour leur engagement pour une meilleure représentation dans les entreprises, pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Dans l'ensemble, on constate que l'OGBL a obtenu de bons résultats partout où la participation électorale a été élevée. Cela nous montre que les salariés du secteur des transports ont de plus en plus la volonté de défendre leurs droits et de se mobiliser — et par conséquent, nous allons développer des stratégies dans les semaines et mois à venir afin de défendre les intérêts de tous les travailleurs du secteur des transports dans les 5 prochaines années.



N° de délégués effectifs	OGBL	LGBB	Autres	Total
↓ TRANSPORT SUR ROUTE & NAVIGATION/ACAL	67	60	36	163
Chauffeurs d'Autobus	34	39	5	78
SALES-LENTZ AUTOCARS SA	0	15	0	15
SALES-LENTZ GROUP	1	0	2	3
SIEDLER-THILL ET FILS SARL	1	0	2	3
VOYAGES AS TOURS	1	0	0	1
VOYAGES JOSY CLEMENT SA	0	3	0	3
VOYAGES UNSEN SARL	2	3	0	5
AUTOBUS STEPHANY SÀRL	1	2	0	3
TRAVELGROUP	2	3	0	5
DEMY SCHANDELER SÀRL	4	3	1	8
VOYAGES EMILE WEBER	9	6	0	15
VOYAGES VANDIVINIT SÀRL	5	2	0	7
WEMOBILITY	5	2	0	7
VOYAGES ET AUTOCARS ERNY WEWER	3	0	0	3
Navigation fluviale	4	0	0	4
CHEMGAS BARGING SARL	4	0	0	4
Navigation maritime	1	0	2	3
CLDN RO-RO SA	1	0	2	3
Taxis	4	0	0	4
WINANDY AMBULANCES-TAXIS SARL	1	0	0	1
LUXAMBULANCE SÀRL	3	0	0	3
Transport sur route	24	21	29	74
ADAM OFFERGELD II LUXEMBURG GMBH	1	0	0	1
ALEX ANDERSEN LUX S.A.	2	0	1	3
BALTER LOGISTICS	1	0	1	2
LORANG SA	2	0	3	5
MAGETRALUX SA	2	4	0	6
MICHEL GRECO SA	1	0	0	1
TRACTLUX	0	0	2	2
TRANSALLIANCE EUROPE SA	1	0	2	3
TRASOLUX SA	1	4	0	5
WEBTRANS SA	1	0	1	2
WITRALUX S.A.R.L.	1	0	1	2
ARTHUR WELTER TRANSPORTS SÀRL	4	0	6	10
EB TRANS FLEET MANAGEMENT S.A.	0	0	1	1
GEIS LUXEMBOURG	0	2	1	3
KUEHNE+ NAGEL SPEDITION TRANSPORT	4	6	1	11
ALFRED TALKE LOGISTIC SERVICES AG	0	0	2	2
LAT MTL (FILIALE DE LAT GROUP)	1	0	3	4
LUAR S.A R.L.	0	0	4	4
DEMY CARS	1	4	0	5
ENERGISERV BELVAL	1	1	0	2

Présentation faussée des résultats électoraux

L'OGBL dénonce l'instrumentalisation de la part du patronat

A en croire un certain nombre de commentaires faits sur le résultat des élections sociales — et surtout la présentation graphique qui en a été donnée — un soi-disant syndicat des «neutres» aurait remporté les élections. Or, cette affirmation est complètement absurde.

Les «neutres» constituent tout sauf une entité cohérente ou un bloc homogène. Ces listes de candidats non syndiqués reflètent en fait des réalités tout à fait hétérogènes:

- des listes pro-patronales
- des salariés désignés d'office par l'employeur comme délégués, à défaut d'autres candidats
- des listes qui défendent les salariés, sans être rattachées à un syndicat — surtout dans les secteurs à faible implantation syndicale
- des membres d'un syndicat qui craignent de s'afficher comme tels
- etc.

Parler de listes «neutres» comme relevant d'un bloc homogène revient en réalité à donner une identité factice à une addition de milliers de candidats ou de listes isolés, n'entretenant aucun rapport entre eux. Il n'y a pas un bloc de «neutres» à côté des différents blocs syndicaux, mais uniquement une multitude de petites entités fractionnées.

Par ailleurs, on retrouve des délégués non syndiqués avant tout dans les petites entreprises. Dans les entreprises de plus de 100 salariés (soumis au système électoral à la proportionnelle), l'OGBL dispose à lui seul de davantage de délégués élus que toutes les listes « neutres » réunies. Or, le nombre total de salariés travaillant dans les entreprises de plus de 100 salariés est évidemment bien plus élevé que le nombre de salariés travaillant dans les plus petites entreprises.

La Fédération des artisans instrumentalise désormais cette présentation faussée en prétendant que les syndicats nationalement représentatifs ne seraient qu'un «phénomène marginal», sans présence réelle dans les entreprises. Et d'appeler à des réformes de la législation visant à «prendre en compte» ce poids prétendument diminué des syndicats.

Ce que vise la Fédération des artisans, c'est pouvoir négocier des conventions collectives avec des délégations «neutres», des délégations qui ne bénéficient d'aucun soutien syndical, d'aucune ressource financière, d'aucune indépendance par rapport à leur employeur, de peu voire d'aucune formation par rapport à leur fonction de délégués, etc. La Fédération des artisans cherche ici uniquement à détériorer les conditions de travail et de rémunération des centaines de milliers de salariés au Luxembourg.

Il est clair que l'OGBL et ses milliers de délégués nouvellement élus s'opposeront par tous les moyens à un quelconque projet allant dans ce sens, un projet qui, de toute façon, serait contraire à la nouvelle directive européenne relative au salaire social minimum — une directive qui définit clairement que les négociations collectives sont à mener «entre un employeur, un groupe d'employeurs ou une ou plusieurs organisations d'employeurs, d'une part, et un ou plusieurs syndicats, d'autre part».

Il devrait être évident pour tout le monde que seul un syndicat fort est en capacité de défendre efficacement les intérêts des salariés •

A propos

«Randerscheinung»

Nora Back Présidente de l'OGBL
Élections de la CSL 2024 **38886 voix**

Luc Frieden Premier ministre
Élections législatives 2023 **30999 voix**

Fernand Ernster Président sortant de la CC
Élections de la Chambre de Commerce 2024 **263 voix**

La directive européenne sur l'énergie (EED) 2018/2002

Chers consommateurs et locataires:

À l'été 2024, soit 5 ans après l'adoption de la directive européenne et 3 ans après le délai d'application dans le droit national, les choses deviennent sérieuses au Luxembourg.

En effet, c'est la première fois dans l'histoire du Luxembourg qu'une base juridique est instaurée pour garantir que la facturation des frais d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'eau froide et l'eau chaude soit réalisée sur base de la consommation réelle.

C'est là une excellente nouvelle pour tous les **locataires**, car nous espérons que la méthode largement répandue de répartition en fonction de la surface ou de la part de propriété appartiendra bientôt au passé.

À l'avenir, un concept de mesure détaillé devra être présenté avec la demande de permis de construire pour toutes les nouvelles constructions et avant d'effectuer de grands travaux de rénovation. Cela garantit le respect de toutes les dispositions techniques pour une facturation sur base de la consommation.

En outre, dans les nouveaux bâtiments et lors du renouvellement de la technique de mesure, seule la technique de mesure pouvant être lue à distance (également possible en « walk-by ») peut être installée. D'ici fin 2026, tous les bâtiments existants devront être équipés de systèmes de mesure lisibles à distance, dans la mesure où cela est techniquement possible et économiquement viable.

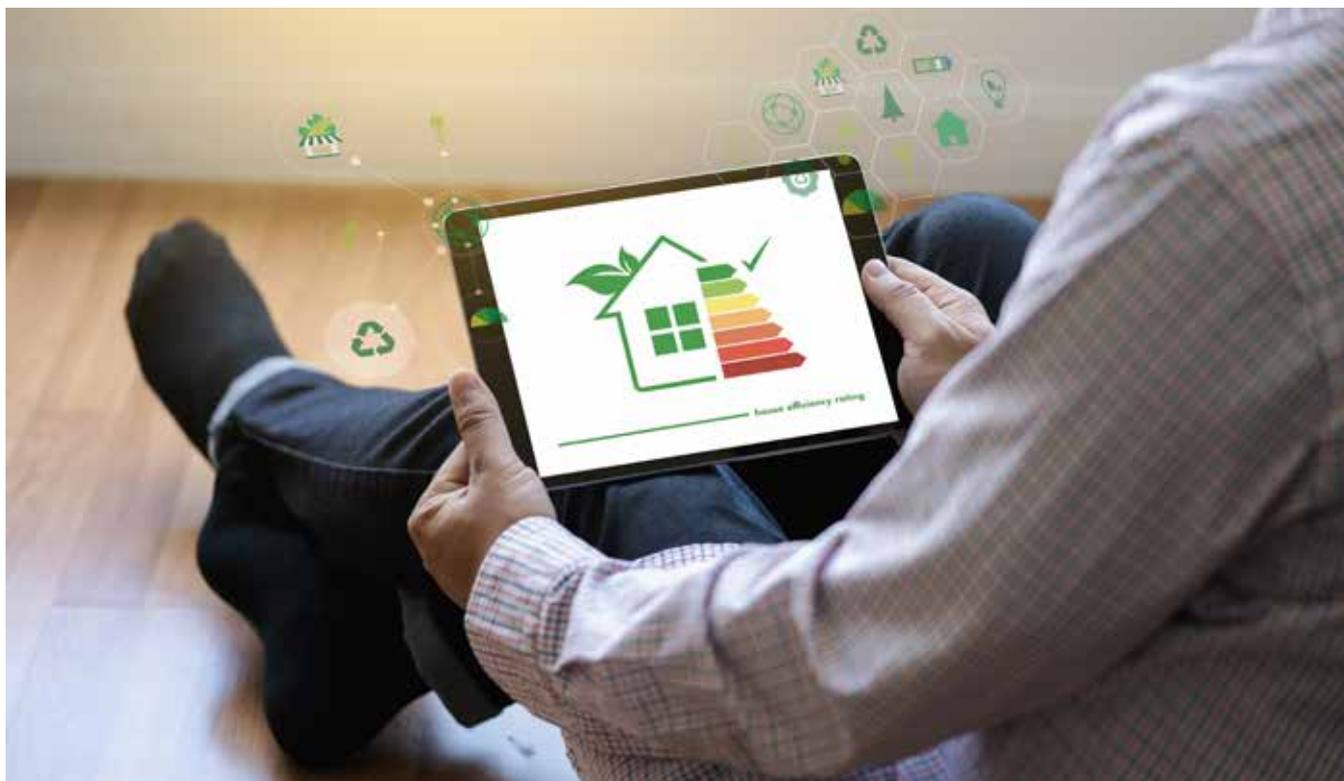
À partir de l'été 2024, les locataires au

Luxembourg auront également droit à une information (mensuelle) en cours d'année sur leur consommation de chauffage et d'eau chaude, faute de quoi, il ou elle pourra retenir les charges.

C'est une très bonne nouvelle, surtout pour les locataires, car les propriétaires sont responsables de la mise en œuvre de cette obligation d'information.

Ce n'est qu'en connaissant sa consommation d'énergie et ses coûts que l'on peut modifier son comportement et ainsi économiser de l'énergie de façon tangible tout en ménageant son porte-monnaie, d'autant plus que les coûts d'énergie continueront probablement d'augmenter à l'avenir.

Plus de détails suivront dès que la législation aura été adoptée par la Chambre.



Les syndicats, des acteurs incontournables dans la lutte contre la crise du logement!

Le 22 février dernier, le gouvernement a organisé à huis clos au château de Senningen une réunion ayant pour objet la lutte contre la crise du logement («Logementsdësch»), avec exclusivement un certain nombre de représentants du patronat et des promoteurs. Très étonnamment, les syndicats n'ont pas été invités à cette réunion.

Les trois syndicats nationalement représentatifs, conduits par l'OGBL, très surpris de ne pas être invités à la table des discussions sur un sujet aussi important, n'ont évidemment pas tardé à dénoncer la démarche du gouvernement, déjà

soupçonné d'être par principe favorable au patronat.

Suite à la réaction des syndicats, l'OGBL, la CGFP et le LCGB ont finalement été reçus par le Premier ministre, Luc Frieden, le 5 mars dernier. De nombreux thèmes ont été abordés lors de cette entrevue, dont le logement, mais sans aller dans les détails. Les syndicats ont néanmoins rappelé au ministre qu'ils constituent des acteurs incontournables dans la lutte contre la crise du logement, représentant à la fois les salariés qui travaillent dans les secteurs concernés, mais aussi tous ceux qui habitent et travaillent au Luxembourg,

qu'ils soient locataires ou propriétaires. Et que par conséquent, il paraît évident qu'ils doivent participer aux discussions portant sur ce thème, qui constitue l'un des plus grands problèmes du Luxembourg.

Si des mesures telles que la réduction des procédures et un appui à la relance économique pour lutter contre le problème du logement sont saluées, les syndicats critiquent néanmoins le fait que les mesures envisagées sont trop favorables aux investisseurs, estimant qu'une autre approche aurait été plus souhaitable •

L'OGBL rencontre le LSAP

Une délégation de l'OGBL a rencontré le LSAP le 7 mars dernier. A quelques jours de la date butoir des élections sociales, ces dernières ont été au centre de la rencontre.

Le LSAP a notamment appelé à participer aux élections sociales et à renforcer le syndicalisme au Luxembourg. Il s'est félicité que la loi du 29 juillet 2023 ait élargi le cercle des électeurs pour les élections

sociales. Ainsi, les demandeurs d'emploi, les travailleurs en congé parental et les apprentis de plus de 16 ans ont désormais également le droit de voter.

L'OGBL et le LSAP ont également discuté de la réforme de la loi sur les conventions collectives, des soins de santé ambulatoires, de la protection du système de pensions, ainsi que de la crise du logement.

Les deux parties s'accordent sur la nécessité qu'il y ait des forces progressistes fortes dans la société, qui s'engagent pour les droits des plus faibles. Dans ce contexte, les syndicats, leur lutte pour davantage de justice, pour le maintien et le développement des droits des salariés et contre la dérégulation et l'exploitation, jouent un rôle prépondérant •



«Pas touche à nos pensions et à celles de nos enfants!»

La question de l'avenir de notre système de pensions n'a pas été véritablement débattue lors de la dernière campagne électorale. Les deux partis qui composent depuis novembre la nouvelle coalition gouvernementale — le CSV et le DP — se sont en effet bien gardés de révéler leurs intentions aux électeurs avant la date du scrutin. Or, depuis décembre dernier, le thème est de plus en plus présent dans la bouche de l'exécutif. Et ce que l'on entend, aussi bien de la part de la nouvelle ministre de la Sécurité sociale, Martine Deprez, que de la part de son «chef», le Premier ministre, Luc Frieden, a de quoi inquiéter le commun des mortels.

Lors de la journée des pensionnés de l'OGBL, le 9 février dernier, le vice-président de la Chambre des salariés et ancien président de l'OGBL (2004-2014), Jean-Claude Reding, n'a pas manqué de relever le changement de ton du gouvernement en la matière depuis sa prise de fonction, en insistant également sur le fait que cette question des pensions concerne évidemment les pensionnés actuels, «mais aussi les futurs pensionnés»: les salariés actuels et plus largement, les futures générations.

Lors de son intervention, entièrement consacrée au système de pensions, Jean-Claude Reding a notamment fait un état des lieux de la condition sociale des pensionnés actuels: «La pension de vieillesse moyenne est légèrement plus élevée que le salaire social minimum qualifié. La pension d'invalidité et de veuvage avoisine le salaire social minimum non-qualifié. Et lorsque l'on parle de moyenne, cela signifie donc qu'il y a aussi beaucoup de monde qui touche moins que cela.» A ce compte, il est évidemment indécemment de parler de pensionnés luxembourgeois qui seraient soi-disant «gâtés», comme s'y risquent pourtant certains de façon éhontée.

Le tableau devient encore plus préoccupant lorsque l'on tient compte de l'évolution du risque de pauvreté chez les pensionnés. Le taux de risque y est en effet en augmentation depuis 2011 et, depuis plusieurs années, il croît même plus rapidement dans cette catégorie de la population que dans les autres. Nous nous rapprochons, hélas, toujours davantage de la moyenne dans l'Union européenne. «Les politiciens du pays avec le plus haut PIB de l'UE n'ont pas de quoi en être fiers. Ils devraient au contraire s'en inquiéter, lutter contre et surtout, ne pas prendre des mesures qui empirent la situation», relève Jean-

Claude Reding. «Nous ne voulons pas de pensions allemandes à la Riestler, ni d'une politique de pensions à la Macron. Les salariés et pensionnés allemands et français seraient heureux s'ils pouvaient se débarrasser de ces réformes.»

Le vice-président de la Chambre des salariés a également mis le gouvernement en garde face aux conséquences politiques désastreuses de ce type de réformes: «Certains politiciens s'inquiètent à juste titre des politiques nationalistes et d'extrême-droite qui se répandent dans de plus en plus de pays européens. Mais cette évolution entretient aussi un lien avec le fait qu'au cours des dernières décennies, de nombreux acquis sociaux y ont été démantelés et que les inégalités ont augmentés. Le démantèlement social conduit à des tensions sociales, à des conflits sociaux. Une politique qui se fonde sur l'égoïsme, la compétition permanente, qui accepte que les inégalités se creusent toujours davantage, qui accepte que la pauvreté augmente, que de plus



en plus de salariés et pensionnés craignent d'être socialement déclassés — une telle politique remet la démocratie en question.»

— Il faut corriger les détériorations apportées par la réforme de 2012

Pour l'OGBL, s'il y a bien des raisons d'agir actuellement en matière de pensions, c'est avant tout parce qu'il faut améliorer le système et corriger les détériorations apportées par la réforme de 2012. «Nous voulons que la pension minimale soit augmentée, que quelque chose soit fait contre la pauvreté croissante chez les personnes âgées», indique Jean-Claude Reding. Raison pour laquelle, l'OGBL s'oppose fondamentalement aux mécanismes délégués introduits par la réforme de 2012. Pour rappel, cette réforme prévoit notamment une remise en cause de l'ajustement des pensions ou bien encore de l'allocation de fin d'année au cas où le niveau des dépenses du système serait amené à dépasser celui des recettes.

Et Jean-Claude Reding de rappeler dans ce contexte, que depuis des années, les cotisations sont bien plus élevées que ce qu'elles devraient être. «C'est la raison pour laquelle, nous avons cette faramineuse réserve des pensions de plus de 24 milliards d'euros, qui nous permettrait de payer les pensions pendant quatre ans sans cotiser un seul euro. (...) Une partie de cette réserve pourrait être utilisée en 2027 pour surmonter les difficultés, s'il y a un problème à ce moment-là, sans avoir à détériorer les prestations. A

quoi sert sinon une réserve, si on ne l'utilise pas lorsque l'on en a besoin?»

Il faut aussi rappeler que la réforme de 2012 a été particulièrement injuste vis-à-vis des futurs pensionnés. En effet, un actif d'aujourd'hui qui gagnerait toute sa vie le salaire moyen, touchera une pension inférieure de 13% à ce qu'elle aurait été sans cette réforme. «Nous ne voulons quand même pas que le sort de nos enfants soit pire que le nôtre. Une bonne réforme devrait abolir ces injustices.»

De nombreuses améliorations devraient être apportées à notre système de pensions. Mais cela ne semble visiblement pas être ce qui préoccupe le gouvernement, qui ne parle que du financement des pensions et de la volonté de rendre le deuxième et troisième pilier (l'assurance de pension complémentaire pouvant être mis en place par l'employeur et l'assurance de pension complémentaire privée) plus attractifs. «Lorsqu'on lit les interviews de Madame Deprez, on voit que son objectif est de réduire les dépenses du système général de pensions, le premier pilier.»

L'OGBL est tout à fait conscient qu'en raison du vieillissement de la population, les dépenses en matière de sécurité sociale augmentent également. Et certes, il faut se préoccuper de la pérennité financière du système de pensions, mais «il faut tout d'abord se mettre d'accord sur les prestations qu'on veut offrir aux pensionnés. Pour nous, une pension ne peut pas être seulement une assurance contre la pauvreté, un REVIS amélioré, mais une pension doit aussi permettre de pouvoir vivre correctement au cours de la vieillesse.» Ensuite, si cela s'avère nécessaire, il faut pouvoir envisager de nouvelles sources de recettes pour financer le système. L'OGBL a d'ailleurs déjà fait de nombreuses propositions en ce sens.

«Nous sommes prêts à discuter, comme nous en avons l'habitude en tant que syndicat. Nous avons des propositions à faire. Mais nous voulons du progrès social et non une régression sociale. Et nous sommes également prêts à nous défendre et à lutter si c'est nécessaire.», a rappelé Jean-Claude Reding, avant de conclure son intervention: «L'OGBL a dit et continue de dire: «Pas touche à l'index!» L'OGBL dit tout aussi clairement et de façon déterminée: «Pas touche à nos pensions et aux pensions de nos enfants!»•



Enfin une directive « Droits humains et entreprises »:

Une responsabilisation historique des entreprises malgré des affaiblissements déplorables

La décision prise le 15 mars 2024 par les capitales européennes d'approuver l'accord politique de la présidence belge sur la directive européenne relative au devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CSDDD) constitue une avancée significative dans la protection des droits humains, du climat et de l'environnement contre les dommages causés par les entreprises. Cet accord politique est une décision historique en faveur d'une réglementation des entreprises afin de respecter la planète et les droits des personnes touchées par les activités des entreprises, y compris les femmes, les enfants et les communautés autochtones, et qui donne enfin accès à la justice pour les victimes de violations des droits humains.

Oui au respect des droits humains, mais des concessions dévastatrices de dernière minute

Alors que l'approbation par le Conseil de l'UE constitue une étape importante dans l'adoption formelle de la directive, des changements de dernière minute dus à des manœuvres politiques de plusieurs États membres et de lobbies économiques ont encore affaibli un accord politique conclu en décembre en trilogue, qui ne répondait déjà pas pleinement aux normes internationales. Il est décevant de constater que la directive sur le devoir de vigilance ne s'appliquera plus qu'à environ 0,05 % des entreprises de l'UE qui présentent généralement des risques pour l'environnement et les droits humains. Le compromis approuvé n'est pas à la hauteur de l'ambition de l'accord original du trilogue en raison des manœuvres de dernière minute de certains États membres, qui ont une fois de plus trahi ceux qu'ils devraient protéger

contre les dommages causés par les entreprises.

Après l'impasse dans laquelle se trouvaient les capitales de l'UE, la présidence belge a finalement réussi à obtenir un compromis entre les États membres, ce qui s'est traduit par l'approbation politique de la directive sur le devoir de vigilance. Cela s'est fait au prix de coupes dommageables dans ce qui était censé être l'accord politique conclu avec le Parlement en décembre dernier. Le texte adopté par le Conseil et la commission «Justice» du Parlement européen doit encore être approuvé par tous les députés européens en avril 2024.

L'Initiative pour un devoir de vigilance et de nombreux acteurs de la société civile avaient appelé le gouvernement luxembourgeois à rester à la hauteur de ses engagements en matière de droits humains, climat et environnement et à soutenir la directive en disant clairement OUI à la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, car un NON ou une abstention aurait été l'équivalent d'une perte massive de crédibilité. Le gouvernement luxembourgeois, membre actuel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, a finalement voté en faveur de la directive lors de cette décision historique •



Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Marche féministe dans les rues de Luxembourg

Environ un millier de personnes ont suivi l'appel de la plateforme JIF, le 8 mars dernier, et ont ainsi défilé dans les rues de la capitale à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Pour rappel, l'OGBL est un membre actif de la plateforme JIF et était naturellement présent dans le cortège.

Même si le Luxembourg a fait des progrès, il reste encore un long chemin à parcourir pour que l'égalité des sexes devienne enfin une réalité au Luxembourg. On peut citer ici par exemple les inégalités existantes en matière de congé de maternité et de paternité.

Les membres de la plateforme JIF plaide également en faveur d'un ajustement du système fiscal en faveur des familles monoparentales, composées à 80 % de femmes. Selon la plateforme, les longues listes d'attente pour les refuges pour femmes au Luxembourg exposent les victimes de violence domestique par ailleurs au risque de se retrouver sans abri. En 2022, pas moins de 224 femmes ont été victimes de violences conjugales dans le pays. Une femme sur quatre déclare avoir subi des violences sexuelles au moins une fois dans sa vie.

Enfin, en ce qui concerne la représentation politique, la JIF estime qu'il reste encore beaucoup à faire. Ainsi, seulement 19 bourgmestres sur 100 sont des femmes au Luxembourg. A la Chambre des députés, seulement 20 des 60 députés élus sont des femmes et on retrouve seulement cinq femmes dans le gouvernement qui compte pourtant au total 15 ministres •



Guerre au Proche-Orient

Résolution prise par le Comité national de l'OGBL lors de sa réunion du 26 mars 2024

Le Comité national de l'OGBL se déclare très préoccupé par la situation dramatique au Proche-Orient.

L'OGBL condamne de la façon la plus absolue, depuis toujours et sans aucune réserve, toute forme de violence visant les populations civiles.

Afin d'éviter la perte de vies innocentes supplémentaires, l'OGBL appelle à un cessez-le-feu humanitaire immédiat dans la guerre au Proche-Orient.

Chaque vie compte, et tous les crimes de guerre sont inacceptables, quels qu'en soient les auteurs et indépendamment du lieu où ils sont commis.

L'OGBL condamne avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste brutale perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023 ainsi que toute réaction disproportionnée du gouvernement israélien.

Cette attaque et la prise d'otages menées par le Hamas sont indescriptibles et ne sont en aucun cas justifiables.

L'OGBL condamne toute violation du droit international humanitaire des populations civiles dans ce conflit.

La réaction du gouvernement israélien a provoqué une crise humanitaire avec des conséquences dévastatrices pour les populations habitant dans la bande de Gaza.

L'OGBL réclame des couloirs humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée pour faciliter l'approvisionnement en nourriture et en biens des populations civiles afin de sauver les vies.

L'OGBL appelle le gouvernement luxembourgeois, l'Union européenne et les gouvernements européens à intensifier leurs efforts et à tout mettre en œuvre pour enfin mettre fin à cette guerre, garantir la libération de tous les otages, soutenir les populations civiles et garantir une paix stable et juste •



L'OGBL et la CGT renforcent leur coopération

L'OGBL et la CGT (France) ont signé le 22 février dernier, au Casino syndical de Bonnevoie, un nouvel accord de coopération, qui vient marquer une intensification de la collaboration entre les deux organisations syndicales.

Si ce n'est pas le premier accord de coopération que signe ensemble l'OGBL et la CGT, c'est néanmoins le premier à être

signé par deux femmes, en l'occurrence Nora Back, la première présidente de l'OGBL et Sophie Binet, la première secrétaire générale de la CGT, élue en mars 2023.

Lors de son intervention, Sophie Binet a tout particulièrement tenu à remercier l'OGBL pour son soutien et sa participation active, l'année dernière, dans le cadre

de la mobilisation en France contre la réforme des retraites décidée par le président Macron. La secrétaire générale a également assuré à l'OGBL que, si à son tour il devait faire face au Luxembourg à des attaques du gouvernement contre ses acquis sociaux, il pourrait compter sur la CGT.



CCT SIGNÉ

Secteur des entreprises de bus privées

4 000 salariés

Syndicat Transport sur Route & Navigation/ACAL

Durée de la CCT: 01.01.2023 au 31.12.2025

Rémunération: introduction d'un 13^e mois de salaire (versé mensuellement, soit chaque mois 1/12^e du salaire comme complément de salaire) / augmentation de la grille salariale de 500 euros pour les conducteurs titulaires d'un permis D1

Primes: versement d'une prime de 80 euros aux conducteurs d'autobus pour chaque jour de travail excédant le nombre de jours de travail normal sur une période de référence de 4 mois / paiement direct de la prime de 80 euros si les jours de travail supplémentaires dépassent 5 jours

Chèques-repas: introduction de chèques-repas d'un montant de 10,80 euros pour chaque période de travail posté (amplitude) d'au moins 6 heures pour les conducteurs de bus et de minibus

Congé: 4 jours supplémentaires de congé annuel

Centre Culturel de Rencontre Abbaye Neumünster

40 salariés

Syndicat Imprimeries, Médias et Culture – FLTL (délégués OGBL: 2/2)

Durée de la CCT: 01.01.2024 au 31.12.2026

Rémunération: augmentation de l'avancement des échelons de la grille des salaires passant de 0,7% à 1%, et de 0,5% à 0,7% selon les groupes, avec reclassement des salariés à l'échelon supérieur

Primes: introduction d'une prime d'ancienneté avec effet rétroactif (1000 euros pour 10 ans de service, 2000 euros pour 20 ans de service, 3000 euros pour 30 ans de service)

Congé: introduction de 2 jours de congé supplémentaires pour les salariés âgés de 60 ans

Chèques-repas: augmentation de la valeur des chèques-repas de 10,80 euros à 15 euros par chèque

Autres: introduction d'un droit à la déconnexion



Chemolux

250 salariés

Syndicat Chimie (délégués OGBL: 4/6)

Durée de la CCT: 01.01.2023 au 31.12.2025

Rémunération: augmentation pour tous les salariés de 1,5% à partir du 1^{er} janvier 2024 et de 1% supplémentaire à partir du 1^{er} janvier 2025

Prime: augmentation de 50 euros de la prime mensuelle «4*8» à partir du 1^{er} janvier 2024, portant sa valeur mensuelle à 100 euros

Autres: remise à l'ensemble des salariés employés au 1^{er} janvier 2024 d'un «bon/voucher» pour une valeur nette de 100 euros / modification de l'horaire mobile permettant une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle

Signature d'un plan social chez FB Groupe

La direction de FB Groupe et la délégation du personnel dans l'entreprise, soutenue par les syndicats OGBL et NGL-SNEP, ont récemment signé un plan social pour cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'éléments en béton pour la construction

Ce plan social s'inscrit dans le cadre de la décision de la direction de l'entreprise d'arrêter sa production de dalles en béton armé. Une décision qui impacte directement 21 postes de travail.

Les partenaires sociaux ont été informés des intentions de l'entreprise de procéder à un licenciement collectif le 17 janvier dernier et les négociations se sont ensuite déroulées endéans les délais légaux.

Sur les 21 salariés concernés, cinq seront potentiellement admis à la mesure de préretraite-ajustement.

Six autres salariés pourront commencer un nouveau travail dans une autre entreprise luxembourgeoise appartenant au groupe Willy Naessens, duquel FB Groupe est une filiale.

Des mesures incitatives et des garanties liées à leurs contrats actuels seront offertes aux salariés acceptant de travailler pour l'autre entreprise du groupe.

Enfin, des indemnités extra-légales ont été négociées pour la dizaine de salariés qui seront licenciés.

Ces derniers bénéficieront d'une priorité de réembauchage dans l'entreprise et seront aussi informés en premier lieu des postes à pourvoir par le groupe Willy Naessens au Luxembourg.



L'Europe a besoin d'acier, l'acier a besoin de l'Europe

Le 21 mars 2024, l'OGBL s'est joint à la journée d'action organisée par IndustriAll — la fédération syndicale européenne qui représente les travailleurs de l'industrie à travers toute l'Europe — dont l'OGBL est un membre actif. Cette journée avait lieu un jour avant une réunion de haut niveau organisée par la Commission européenne. Dans ce cadre, les syndicats européens ont demandé une véritable stratégie industrielle et d'investissement de l'UE pour décarboner le secteur de l'acier et pour que les entreprises sidérurgiques européennes adoptent un comportement socialement responsable au cours de cette transformation massive. C'est en effet le moment d'un dialogue social fort afin de garantir une transition juste pour les travailleurs de l'acier.

Parallèlement à la campagne d'information dans les entreprises, une délégation de l'OGBL composée de délégués d'ArcelorMittal et de Liberty Dudelage a rencontré Lex Delles, le ministre de l'Economie, pour lui remettre un dossier contenant les revendications établies par les syndicats européens en vue de garantir l'avenir des sites et des emplois qui en dépendent. Le ministre de l'Economie a écouté avec attention la délégation de l'OGBL sur les éléments

évoqués et a activement participé aux discussions. L'OGBL constate avec satisfaction que l'avenir des activités sidérurgiques et surtout tous les emplois qui en dépendent lui tiennent à cœur. La délégation de l'OGBL était composée de: Araujo Stefano (membre du Bureau exécutif de l'OGBL), Poulain Xavier (vice-président de l'OGBL Sidérurgie et délégué ArcelorMittal), Agostinelli Carlo (délégué ArcelorMittal), Bonilavri Laurent (délégué ArcelorMittal) et Lacouture Hubert (délégué Liberty Dudelage).

Les travailleurs de l'acier de toute l'Europe appellent les décideurs politiques de l'UE, les gouvernements nationaux et les entreprises sidérurgiques à agir de toute urgence pour sauvegarder le secteur et protéger les emplois!

Le secteur sidérurgique européen est en crise:

- La production d'acier en Europe a diminué de 30 millions de tonnes au cours de l'année écoulée.
- Des milliers de travailleurs sont au chômage partiel.
- La crainte de perdre 50 % des capacités de production d'acier en Europe est réelle.
- Pendant que l'Europe souffre, la surcapacité mon-





diale de production d'acier continue de croître pour atteindre environ 2 500 millions de tonnes fin 2023.

→ Alors que des sites sidérurgiques européens sont à l'arrêt, la Chine a augmenté ses capacités de 2,2% et l'Inde de 7,5%.

L'acier est indispensable à la transition verte de l'Europe et à son autonomie stratégique — il doit être sauvé!

Les travailleurs européens de l'acier et leurs syndicats se battent:

→ Pour un nouveau plan d'action européen pour l'acier, pour un acier plus vert fabriqué en Europe, afin de garantir un avenir à l'acier européen et à ses travailleurs.

→ Pour des conditions de concurrence équitables au niveau international et la fin des pratiques commerciales déloyales.

→ Pour un approvisionnement en énergie abordable et sûr pour l'industrie.

→ Pour des emplois industriels de qualité.

→ Pour que les entreprises sidérurgiques respectent leurs travailleurs et les communautés dont elles dépendent.

Les syndicats européens font front commun dans leur lutte pour défendre l'acier européen et ses travailleurs •



La « voie de préparation » est-elle une voie de garage ou une chance réelle?

Au cours des derniers mois, des enseignants de la «voie de préparation de l'enseignement secondaire général» ont fait part au SEW/OGBL de doléances préoccupantes. Ils parlent d'un grand malaise ressenti par le corps enseignant. Beaucoup d'enseignants de la voie de préparation auraient le sentiment de ne pas disposer de suffisamment de ressources pour répondre aux exigences croissantes. Les défis à relever dans la salle de classe seraient de plus en plus importants et le sentiment de ne pas pouvoir gérer l'inclusion avec les ressources disponibles actuellement seraient largement répandu. La charge bureaucratique serait également de plus en plus grande, sans bénéfice évident sur le terrain.

Le SEW/OGBL a pris ces doléances très au sérieux et a décidé de réaliser un sondage, afin de se faire une meilleure idée de la situation dans les établissements scolaires. Dans ce contexte, il n'a pas posé que des questions fermées, mais a également laissé de la place pour des commentaires et des propositions et ainsi rendre compte au mieux de ce que les enseignants de la voie de préparation ont à dire. La participation importante à ce sondage (35% des enseignants) a clairement montré que la question du bien-être, de l'image de la profession, du respect de l'enseignant et de l'inclusion taraude beaucoup de monde et qu'il est urgent d'agir.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Nombre d'enseignants font état de fatigue, de stress, de surmenage en lien avec leur charge de travail à l'école. Une grande majorité d'enseignants ne se sont pas compris par le ministère de l'Education nationale. Ils reprochent au ministre de ne pas écouter les acteurs du terrain et de prendre des décisions qui en l'état ne sont pas transposables à l'école, ou

seulement difficilement. Une majorité parmi les personnes sondées estiment également que l'inclusion échoue dans la voie de préparation.

Pour le SEW/OGBL, il est clair qu'il faut un changement pour améliorer les conditions de travail dans la voie de préparation.

Mais nous ne devons pas oublier non plus que ce qui est en jeu ici, ce ne sont pas seulement le bien-être et les conditions de travail des enseignants, mais également le bien-être des élèves. Un environnement scolaire sain et qui fonctionne bien est important pour leurs apprentissages et leurs développements. Les conditions actuelles n'ont pas seulement un impact négatif sur le bien-être des enseignants, mais également sur la qualité de l'enseignement qu'ils doivent pouvoir offrir aux élèves. Cela doit nous interpeller de savoir que bien que la grande majorité des enseignants aiment leur métier, dans les conditions actuelles, la moitié d'entre eux ne choisiraient plus ce métier. Cela montre très clairement que les conditions sur le terrain ne vont pas et qu'il faut d'urgence des changements. D'autant plus à une époque où nous avons une pénurie d'enseignants.

Le SEW/OGBL n'en restera pas à un état des lieux. Il a déjà envoyé un courrier au ministre Meisch visant à ce que, dans le dialogue, des changements soient rapidement apportés sur le terrain. Qu'autant d'enseignants aient participé à ce sondage indique qu'ils sont prêts à se mobiliser pour les changements nécessaires sur le terrain.

Le SEW/OGBL mettra tout en œuvre pour que les enseignants disposent du soutien et des ressources nécessaires •



Le SEW/OGBL obtient gain de cause devant la Cour constitutionnelle

Décision favorable à l'égalité de traitement des fonctionnaires et des employées de l'Etat en congé de maternité



Le SEW/OGBL a remporté récemment une victoire importante devant la Cour constitutionnelle. Une membre de notre syndicat avait porté plainte contre l'Etat après que celui-ci avait refusé de lui payer son congé de maternité, au motif qu'un tel congé ne pouvait être payé à la suite d'un congé sans traitement que dans le cas où s'il s'agissait du deuxième ou troisième enfant de la fonctionnaire ou de l'employée de l'Etat.

Des lois comme celle-ci montrent qu'il y a encore beaucoup à faire en matière d'égalité de traitement dans la fonction publique et que l'État ne rem-

plit pas toujours son rôle d'exemple en matière d'égalité.

Au bout de trois ans de bataille juridique, la Cour constitutionnelle a finalement tranché en faveur du SEW/OGBL. La réglementation en question a été déclarée injustifiée et anticonstitutionnelle. Elle sera abolie. A l'avenir, le premier congé de maternité après un congé sans traitement sera également payé dans un délai de deux ans.

Cette décision est une grande victoire pour l'égalité de traitement et la protection des droits des travailleuses dans le secteur public.

Droit à la mutation pour les enseignants du secondaire: le SEW/OGBL obtient des avancées

Une délégation du SEW/OGBL a rencontré récemment des représentants du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance (MENJE) pour un échange de vues portant notamment sur les droits de mutation pour les enseignants à temps partiel.

A l'heure actuelle, les enseignants du secondaire qui ont une tâche à temps partiel (par exemple des collègues qui doivent limiter leur temps de travail pour des raisons de santé, mais surtout des femmes qui réduisent leur tâche après la naissance d'un enfant) se voient discriminés par rapport à leurs collègues avec une tâche complète, s'ils souhaitent changer de lycée. Pour le SEW/OGBL, le critère déterminant devrait être l'ancienneté de service, et non le nombre de leçons prestées.

En outre, le SEW/OGBL demande de lever les discriminations que subissent les chargés de cours et d'éducation à ce niveau.

L'entrevue avec le ministère a débouché sur plusieurs avancées concrètes

Selon les représentants du ministère, la demande de SEW/OGBL d'un réel droit à la mutation pour les enseignants à temps partiel sera mise en œuvre. Il s'agit d'une étape importante dans notre engagement

en faveur d'une plus grande égalité.

À l'avenir, le besoin réel d'heures vacantes dans un lycée devrait être annoncé lors de la procédure de mutation, afin que même les enseignants à temps partiel puissent postuler pour ces postes. Ce faisant, les exigences du SEW/OGBL concernant les critères seront prises en compte autant que possible: le statut, l'ancienneté et les notes aux examens seront déterminants à l'avenir afin de décider de l'attribution du poste, et non le nombre de leçons. Le ministère a annoncé élaborer une proposition à ce sujet.

Par ailleurs, le ministère a également annoncé qu'il répond positivement à la revendication du SEW/OGBL pour instaurer

un droit de mutation pour les chargés de cours et d'éducation. Une procédure de mutation spécifique sera élaborée pour ce groupe d'enseignants. Celle-ci devrait répondre à l'exigence du SEW/OGBL que les chargés peuvent rester dans leur lycée s'ils réalisent la procédure de fonctionnarisation après 15 ans de service ou plus.

Seul bémol: rien n'est prévu par rapport à la procédure de mutation pour les employés enseignants des écoles internationales et européennes. Le SEW/OGBL maintiendra sa revendication selon laquelle ces enseignants devraient également bénéficier d'un droit de mutation afin de pouvoir postuler à des postes vacants dans des écoles internationales ou européennes de l'enseignement public.



L'OGBL fait part de ses inquiétudes et doléances à la nouvelle ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Une délégation du département Enseignement supérieur et recherche du SEW/OGBL, seul syndicat représenté au sein du secteur, a rencontré récemment la nouvelle ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur dans le cadre d'un échange de vues portant sur l'accord de coalition ainsi que sur les positions de l'OGBL. La délégation de l'OGBL, composée de secrétaires de négociation et de délégués OGBL de l'Université du Luxembourg et des Centres de recherche publics, a mis l'accent sur les enjeux liés aux conditions de travail et de rémunérations du personnel du secteur.

Un thème crucial notamment ne figure plus dans le nouvel accord de coalition du gouvernement entrant, à savoir la lutte contre la précarité des chercheurs. L'OGBL s'inquiète de ce recul et s'interroge sur la volonté du gouvernement de mettre tout en œuvre pour soutenir les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, l'OGBL craint une perte grandissante de l'attractivité de la recherche luxembourgeoise. Malgré le travail conséquent de l'OGBL, qui a permis de couvrir désormais la quasi-totalité du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche publics par des conventions



collectives, le syndicat souligne néanmoins que ces conventions ne permettent pas de rattraper l'écart salarial avec la Fonction publique ou même avec les personnels des hôpitaux dont les grilles de salaires dans les conventions collectives respectives (FHL et SAS) prévoient un parallélisme avec celles de la Fonction publique.

La marche de manœuvre dans le cadre des négociations des différentes conventions collectives du secteur de l'enseignement



supérieur et de la recherche est de plus en plus restreinte du fait que la dotation de l'Etat n'est pas adaptée à l'inflation. Les représentants du ministère ont, dans ce contexte, souligné la volonté du gouvernement de maintenir un haut niveau d'investissements dans le secteur, tout en rappelant que le Luxembourg reste un pays très attractif pour les travailleurs internationaux, y compris les chercheurs. Ils n'ont pas exclu une révision à la hausse des dotations budgétaires dans le cadre des prochaines conventions pluriannuelles.

L'OGBL souligne toutefois qu'avec la part de CDD qui reste très élevée, souvent sans perspective d'accéder à un contrat permanent, et les coûts exorbitants des logements au Luxembourg, les chercheurs internationaux font face à un grand problème de précarité. Le syndicat encourage le ministère à tenir compte de ces éléments afin de lutter contre ces phénomènes qui s'accroissent.

L'OGBL a eu également l'opportunité d'exposer à la ministre son constat inquiétant émanant du terrain concernant la charge de travail grandissante et la pression de la performance auxquelles sont confrontés les enseignants, les chercheurs et les personnels de support. Les représentants du ministère ont exprimé leur volonté de revoir les indicateurs du contrat de performance en mettant l'accent sur l'impact socio-économique durable de la recherche et pas uniquement sur le nombre de publications rédigées ou de brevets déposés. L'OGBL, qui salue la position du ministère, a par ailleurs rappelé lors de cet échange que les délégations du personnel devraient être consultées par les directions des instituts en amont de la négociation de la convention pluriannuelle avec le ministère, étant donné que ces indicateurs ont un impact direct sur les conditions de travail du personnel.

L'OGBL a également abordé la question du développement des infrastructures, et notamment l'absence d'indications dans l'accord de coalition sur le regroupement

du LIH dans un seul bâtiment. Les représentants du ministère ont affirmé que ce projet est toujours en cours et devrait être réalisé à l'horizon 2030.

D'autres demandes portant sur des thèmes importants ont également fait l'objet de cette rencontre, notamment en ce qui concerne les limitations persistantes en matière d'accès au télétravail — le nouvel accord-cadre européen n'étant pas appliqué dans le secteur — la question du statut des chercheurs sans doctorat à l'Université («R&D specialists»), l'impact de l'intelligence artificielle sur les conditions de travail, ou encore l'adaptation des indemnités pour les vacataires de l'Université qui n'ont pas été adaptées à l'inflation depuis plus de 10 ans.

L'entrevue a été marquée par un dialogue ouvert. L'OGBL attend désormais avec impatience la mise en œuvre des différentes pistes évoquées qui, espérons-le, rencontrera les attentes et les besoins du personnel du secteur •

L'OGBL dénonce la fin du statut public chez POST Luxembourg

Le 4 mars 2024 le directeur général de POST Luxembourg, Claude Strasser, a présenté aux représentants de l'OGBL un accord de médiation signé entre POST Luxembourg et le Syndicat des P&T, antenne syndicale de la CGFP au sein de POST Luxembourg.

L'accord, signé déjà le 22 décembre 2023, règle la situation d'environ 270 salariés recrutés avant le 1^{er} avril 2016, majoritairement dans les carrières moyennes, dont le statut à l'embauche n'était pas clairement défini. Ces salariés auront avec cet accord la possibilité de changer d'un statut privé vers celui d'employé de l'Etat.

Ils seront sujets à la passation d'un examen de carrière et soumis à la réglementation des employés de l'Etat. Cependant le changement de statut ne sera pas obligatoirement synonyme d'améliorations de carrière et le nombre de salariés désirant changer de statut se limitera à une minorité de personnes!

Cet accord fixe définitivement le statut privé de tous les salariés actuels et non-éligibles, soit environ 97% du personnel. Cet accord fixe également le statut privé de tous les collaborateurs futurs de POST Luxembourg sauf quelques exceptions convenues entre les parties. Ainsi par exemple, le changement d'administration de fonctionnaires ou employés auprès de l'Etat vers POST Luxembourg reste possible.

— La fin du facteur public

Par ailleurs, la POST et la CGFP ont fixé le recrutement des futurs facteurs exclusivement sous statut privé.

— Le Syndicat des P&T sacrifie le statut public pour sauver ses sièges au conseil d'administration

La loi postale stipule que les 6 représentants du personnel au niveau du CA sont déterminés démocratiquement en fonction du rapport entre statuts privé et public au sein de l'ensemble du personnel. Le

rapport entre statuts s'est déplacé pour la première fois en faveur des salariés qui se voient attribuer 4 mandats contre 2 pour le personnel public.

Dans la newsletter de février 2024 du Syndicat des P&T, ce dernier écrit au personnel de POST:

«Dans ledit accord de médiation, le Directeur général s'engage en outre à faire changer la loi au sein du conseil d'administration: introduction d'une liste, avec des agents sous le statut de droit public et des salariés! Sans cette décision, le Syndicat des P&T n'aurait pas pu signer ladite convention.»

Cet accord de médiation fixe un déséquilibre permanent et irréversible entre les collaborateurs occupés sous statut public et privé et le Syndicat des P&T voit ses sièges au niveau du CA directement menacés. Voilà pourquoi les signataires ont émis le souhait de changer le mode d'élection des représentants du personnel au CA de POST Luxembourg.

En clair: le Syndicat des P&T a sacrifié le statut public chez POST Luxembourg pour

sauver ses sièges au sein du conseil d'administration.

— Le Syndicat des P&T trompe la direction et les salariés de POST

Les parties signataires se sont engagées lors de la signature à ne pas publier ledit accord avant le 12 mars 2024, date des élections sociales.

Le Syndicat des P&T a brisé la confiance de POST Luxembourg en annonçant publiquement la signature de l'accord en février en pleine période électorale. Plus scandaleux encore est le fait que le Syndicat des P&T a utilisé ledit accord comme propagande électorale et de surcroît a vendu l'accord comme son contraire, à savoir la garantie de l'octroi du statut public à tous les salariés de POST Luxembourg!

Cet accord n'engage que le Syndicat des P&T.

L'OGBL continuera de défendre et de revendiquer un renforcement du statut public de POST Luxembourg!



Imposition des heures supplémentaires
pour les frontaliers allemands

L'OGBL demande le retrait de l'accord amiable

A partir du 1^{er} janvier 2024, de nouvelles règles concernant l'imposition des compléments de salaire et des heures supplémentaires au Luxembourg et en Allemagne entrent en vigueur. En effet, selon les informations actuelles, les compléments de salaire pour le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés seront considérés comme effectivement imposés au Luxembourg. Cela signifie que ces rémunérations, ainsi que les suppléments correspondants, seront imposés au Luxembourg si le travail y a été effectué. Cela correspond à la pratique d'imposition antérieure.

Le nouvel accord amiable ("Verständigungsvereinbarung") du 11 janvier 2024 stipule que les salaires, traitements et majorations pour les heures supplémentaires effectuées sont considérés comme n'étant pas effectivement imposés. Autrement dit, ces éléments de salaire sont imposables en Allemagne pour les travailleurs frontaliers allemands, quel que soit le lieu où le travail a effectivement été

effectué. Même si une seule heure supplémentaire a été effectuée sur l'ensemble de l'année fiscale, une déclaration d'impôt doit être faite en Allemagne. Cette mesure s'applique à tous les salaires, traitements et suppléments, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2024.

Le principe de cette pratique fiscale repose sur un accord interministériel. Elle conduit à une imposition discriminatoire des frontaliers allemands et va bien au-delà du sens d'une clause de réversion.

L'OGBL s'oppose à toute charge financière supplémentaire pour les travailleurs et les frontaliers résultant de ces nouvelles règles d'imposition. L'insécurité financière et la discrimination potentielle des travailleurs frontaliers entraîneront une pénurie accrue de main-d'œuvre qualifiée, ce qui aura des répercussions négatives sur plusieurs secteurs et sur l'économie en général.

L'OGBL a demandé aux gouvernements luxembourgeois et allemand de révo-

quer immédiatement l'accord amiable concerné. Les heures supplémentaires doivent rester exonérées d'impôts et ce, des deux côtés de la frontière.

Le 28 mars, une première entrevue a eu lieu avec le ministre des Finances afin de trouver une solution à cette nouvelle discrimination inacceptable. Le ministre des Finances s'est expressément engagé à élaborer des solutions concrètes avec l'administration fiscale luxembourgeoise. Celles-ci doivent faire en sorte que l'imposition au Luxembourg tienne compte des impôts à payer en Allemagne pour les heures supplémentaires effectuées au Luxembourg.

L'OGBL continuera à suivre de près ce dossier et se réserve le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition afin de trouver rapidement une solution durable et satisfaisante pour tous les frontaliers allemands.



25

avril 1974

Révolution des œillets



Célébration du 50^{ème} anniversaire

03.05.2024 • 18h30 • Maison du Peuple, Esch/Alzette (60, Bld J.-F. Kennedy)

Avec :

- > Mars Di Bartolomeo, député LSAP
- > Manuel Carvalho da Silva, ancien dirigeant de la CGTP
- > Maria Eduarda Macedo, ancienne conseillère communale Déi Gréng de la ville de Luxembourg
- > Catarina Salgueiro Maia, syndicaliste
- > António Paiva, ancien syndicaliste
- > José Luís Correia, modérateur



Cocktail d'înatoire



Encadrement musical

Miguel Calhaz, contrebasse
Grupo de Cantares Alentejanos



Prix

Membres OGBL : gratuit
Non-membres : 25 euros

Inscription obligatoire: tél. 540545-274 | maria.dasilva@ogbl.lu

Département des Immigrés

ogbl.lu — hello.ogbl.lu — @ f x

OGB•L
LE SYNDICAT

sections locales



DRÄILÄNNERECK: Presque 120 personnes étaient présentes à la journée des membres avec honoration des jubilaires qui s'est déroulée le 1^{er} mars 2024 au restaurant Kohn à Altwies.



MUSEL-SAUER: Le comité de la section Musel-Sauer a organisé un after-work pour leur membres en date du 1^{er} février 2024 au Urban à Mertert.



SECTIONS DU NORD: Les sections locales du nord ont organisé ensemble avec le Clubhaus *op der Heed* une conférence sur la déclaration d'impôts tenue par le directeur de la CSL Sylvain Hoffmann.

VSE: La section VSE était présente aux gares de Mersch, Ettelbruck et Diekirch pour la distribution de tracts en vue des élections sociales.





THIONVILLE-METZ: Les membres de la section Thionville-Metz étaient présents à la gare de Uckange pour distribuer les tracts pour les élections sociales.



UELZECHTDALL: Les membres de la section Uelzechtdall ont participé à une visite du Parlement Européen organisé par le comité la section.

agenda

date	heure	section	évènement
18/04	18h30	Uelzecht/Mess	Table ronde sur la pauvreté au Luxembourg 📍 Beim Nössert , Bergem
19/04	18h	Käldall	Assemblée des membres + fête des jubilaires 📍 Centre Culturel, Rumelange
27/04	15h	Musel-Sauer	Workers's Memorial Day 📍 Grevenmacher, Kräizkapell
01/05		Audun-le-Tiche – Villerupt – Pays Haut	Stand rassemblement des syndicats du 1 ^{er} mai 📍 Tucquegnieux
01/05		Uelzechtall	Fête du 1 ^{er} mai 📍 Lintgen
11/05		Luxembourg-Centre	Fête des communards 📍 Luxembourg-Ville, Sichenhaff
18/05		DBRH	Fête des pensionnés 📍 Dudelange
08-09/06		Uelzechtall	Fête du poisson 📍 Centre Culturel, Helmdange

table ronde

18.04. 18h30
2024
PAUVRETÉ AU LUXEMBOURG

Centre Culturel
« beim Nössert »
14 rue de Schifflange
L-3316 Bergem

Table ronde sur le thème de la pauvreté

Au Luxembourg de plus en plus de personnes sont frappées par la pauvreté. Les besoins essentiels, comme se nourrir et avoir un toit au-dessus de la tête, devraient être remplis. Le nombre de personnes criant à l'aide augmente, car elles ne s'en sortent plus jusqu'à la fin du mois...

Invités:
Mme Carole RECKINGER
CARITAS
Mme Nora BACK
Présidente de l'OGBL
Mme Anne-Catherine GUIOLISER
M. Gilbert PREGNO
Président de la consultative des droits de l'Homme
M. Yves CRUCHTEN
Membre LSAP
M. Marc SPAUTZ
Membre CSV

Modération:
M. David ANGEL
Secrétaire central

OGB·L
— D'GEWERKSCHAFT
Sektouen Uelzecht-Mess

D'OGBL-Sektouen Musel Sauer invitéiert ganz häerzlech op eng Gedenkfeier fir de

WORKERS' MEMORIAL DAY

samschdes, den **27. Abrëll 2024**,
um **15.00 Auer** an der **Kräizkapell**
zu **Gréiwemaacher**.

No der Feier gi Blumme beim „Monument aux Morts“ um Kräizerberg niddergeluegt.

OGB·L
Musel - Sauer

new

Nouveaux locaux de l'OGBL à Wiltz

L'OGBL a inauguré officiellement ses nouveaux locaux à Wiltz le 16 février dernier.

Le site héberge notamment l'agence wiltzoise du Service Information, Conseil et Assistance (SICA) de l'OGBL ainsi qu'une antenne du service de l'OGBL dédié aux frontaliers belges.

Dans l'équipe locale du SICA, on trouve une nouvelle recrue depuis le 1^{er} février 2024 en la personne de l'ancien ministre de la Sécurité sociale Romain Schneider. Bienvenue à lui.

Adresse:

14-16, rue Grande Duchesse Charlotte | L-9515 Wiltz



#hereforyou

Heures supplémentaires

Combien d'heures peut-on travailler?

« La loi prévoit de travailler au maximum 8h/jour ou 40h/semaine. Mais il peut y avoir des exceptions, cela dépend du secteur ou de votre convention collective. Les heures supplémentaires peuvent être récupérées ou payées. Si elles sont récupérées, elles sont majorées de 1,5h; si elles sont payées, la majoration est de 40%. Il existe bien sûr des exceptions qui peuvent être inscrites dans une convention collective. »

Andrea, conseiller SICA/OGBL



Vous avez d'autres questions?

Contactez notre Service Information. Conseil & Assistance (SICA)

☎ (+352) 2 65 43 777 ✉ contact.ogbl.lu



Date limite pour
remettre le dossier
complet à l'OGBL:
9.12.2024

Remplissage gratuit de votre déclaration d'impôts

Outre son travail de politique syndicale, l'OGBL offre aux salarié.e.s et à leurs familles toute une série de services utiles.

Tous les membres de l'OGBL ont entre autres le droit de faire remplir gratuitement leur déclaration d'impôts par nos soins.

**Les nouveaux formulaires pour l'année fiscale 2023 sont disponibles depuis le 5 février 2024.
Plus d'infos sur ogbl.lu**

Devenez membre sur hello.ogbl.lu — ogbl.lu —  [ogbl](https://www.facebook.com/ogbl) —  [ogbl_luxembourg](https://twitter.com/ogbl_luxembourg)

OGBL
— LE SYNDICAT

Relais pour la Vie

23 & 24 mars 2024



Ensemble, continuons à relayer l'espoir

Une équipe de l'OGBL a participé au «Relais pour la vie» organisé les 23 et 24 mars dernier par la Fondation Cancer à la Coque à Luxembourg. L'équipe, conduite par sa capitaine Carole Calmes et composée de 47 personnes, a assuré une présence continue sur la piste de course pendant 24h.

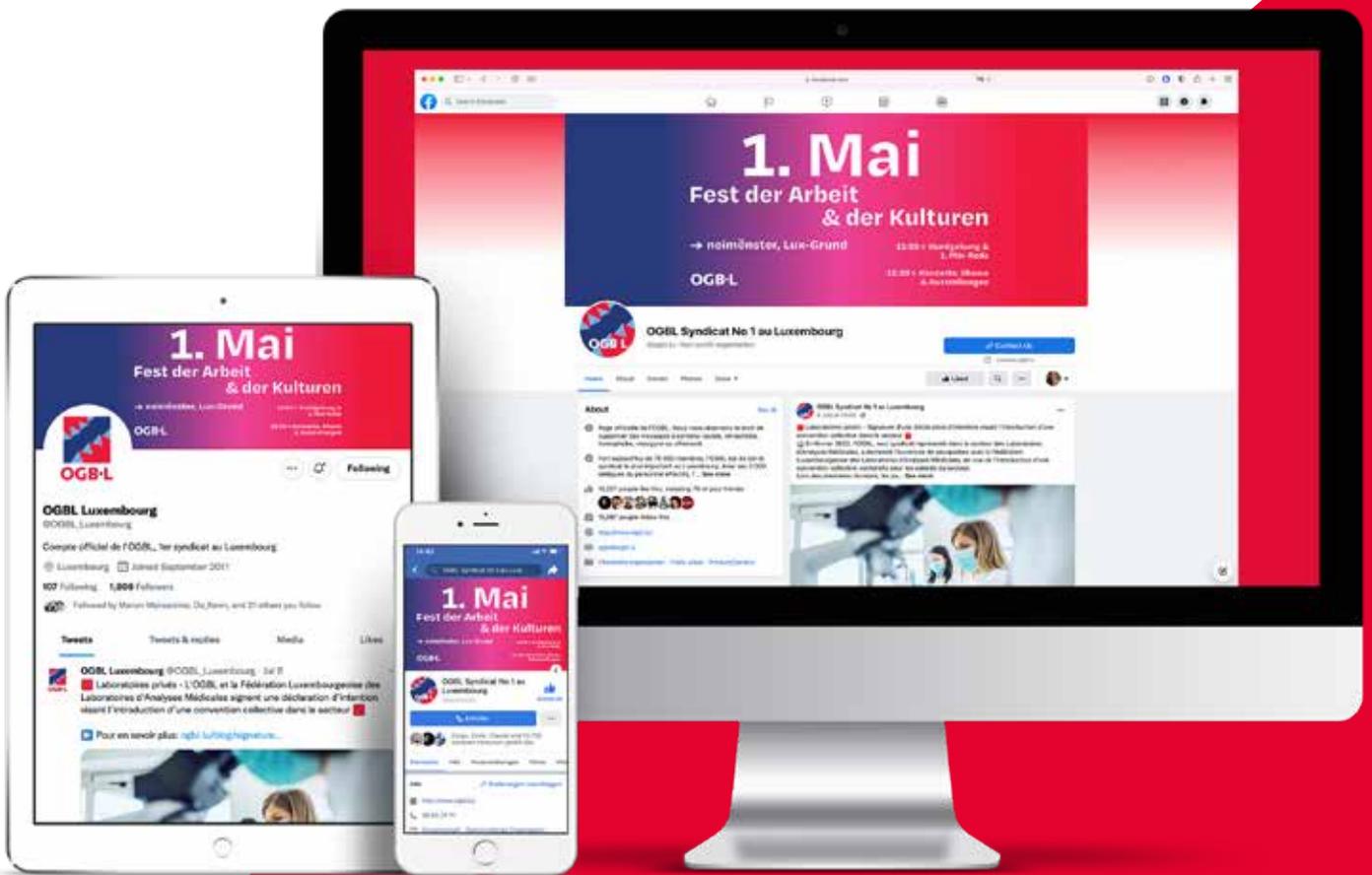
Beaucoup plus qu'une simple course, le «Relais pour la vie» est un moment de solidarité visant à sauver des vies et à lutter contre le cancer. L'OGBL remercie de tout cœur chaque donateur. Grâce à leur générosité, l'OGBL a réussi à récolter 1480 euros pour la Fondation Cancer.

Ensemble, continuons à relayer l'espoir.

OGBL

follow us

 ogbl —  ogbl_luxembourg —  ogbl_luxembourg —  OGBL



OGBL



OGB•L
— LE SYNDICAT

PERIODIQUE	 Post LUXEMBOURG
Envois non distribuables à retourner à: L-3290 BETTEMBOURG	PORT PAYÉ E9OGBL